

# **LIVERNON**



**FOIRAIL DE LIVERNON**  
**JOUR DE FOIRE À LA BROCANTE**

**BULLETIN MUNICIPAL N° 20**

**JANVIER 2003**

# Le mot du maire

---

Deux mille deux s'achève, deux mille trois commence et comme d'habitude l'équipe municipale s'affaire pour confectionner ce bulletin que vous attendez tous. Je dis un grand Merci à ceux qui y travaillent pour le rendre toujours plus complet et toujours plus attrayant.

Je remercie également tous les responsables associatifs, qui en quelques lignes nous témoignent de l'activité de toute une année de bénévolat au service de notre commune.

Deux mille deux, c'est la fin de certains chantiers :

- **L'école**, qui a été mise à disposition des enfants et des enseignants au premier janvier deux mille deux ; et ce en attendant sa véritable affectation en école maternelle.

- **La gendarmerie**, opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> juin, est occupée depuis cette date par ses nouveaux locataires. En effet, après quinze mois de travaux, la commune pouvait mettre cet outil de travail moderne au service de la gendarmerie et de la population du canton de Livernon. J'espère que nos gendarmes y trouveront tout le confort pour mener à bien leur mission de service public. Je leur souhaite une bonne adaptation et leur dit à bientôt pour l'inauguration officielle.

- **L'assainissement** : nouveau réseau, poste de relèvement et station fonctionnent depuis le début de l'année deux mille deux. A l'heure actuelle, plus de la moitié des abonnés sont raccordés. A la fin deux mille trois, toutes les installations desservies devront être raccordées au réseau public d'assainissement.

- **Le programme « espaces publics »** qui accompagne ces divers projets, est quasiment terminé, à l'exception du nivellement du fond du clos de Saint-laurent et de l'aménagement de l'espace vert entre les logements HLM et la gendarmerie. Ces derniers travaux sont financés sur le budget 2002 et seront réalisés au premier trimestre 2003.

Mes chers administrés, si tous ces projets sont terminés physiquement, ils ne le seront administrativement que dans le courant du premier semestre 2003. J'en profite pour saluer et remercier l'équipe administrative de la mairie de Livernon qui, sous la houlette de Mme Catherine PRUNET, a fait preuve de beaucoup de patience, de compétence et de dévouement ; ce n'était pas facile de reprendre ces projets en cours.

Deux mille trois se doit d'être une année de transition, de gestion et de réflexion. Réflexion sur les projets à venir et le plus urgent reste la construction d'une cantine périscolaire ; la compétence en terme d'investissement au regard des bâtiments scolaires et périscolaires ayant été déléguée à la Communauté des Communes, c'est cette dernière qui portera le projet. La municipalité de Livernon, elle, en partenariat avec la Communauté de Communes, assurera l'élaboration du projet et son suivi jusqu'à la construction.

# Le mot du maire

---

Deux mille deux s'achève, deux mille trois commence et comme d'habitude l'équipe municipale s'affaire pour confectionner ce bulletin que vous attendez tous. Je dis un grand Merci à ceux qui y travaillent pour le rendre toujours plus complet et toujours plus attrayant.

Je remercie également tous les responsables associatifs, qui en quelques lignes nous témoignent de l'activité de toute une année de bénévolat au service de notre commune.

Deux mille deux, c'est la fin de certains chantiers :

- **L'école**, qui a été mise à disposition des enfants et des enseignants au premier janvier deux mille deux ; et ce en attendant sa véritable affectation en école maternelle.

- **La gendarmerie**, opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> juin, est occupée depuis cette date par ses nouveaux locataires. En effet, après quinze mois de travaux, la commune pouvait mettre cet outil de travail moderne au service de la gendarmerie et de la population du canton de Livernon. J'espère que nos gendarmes y trouveront tout le confort pour mener à bien leur mission de service public. Je leur souhaite une bonne adaptation et leur dit à bientôt pour l'inauguration officielle.

- **L'assainissement** : nouveau réseau, poste de relèvement et station fonctionnent depuis le début de l'année deux mille deux. A l'heure actuelle, plus de la moitié des abonnés sont raccordés. A la fin deux mille trois, toutes les installations desservies devront être raccordées au réseau public d'assainissement.

- **Le programme « espaces publics »** qui accompagne ces divers projets, est quasiment terminé, à l'exception du nivellement du fond du clos de Saint-laurent et de l'aménagement de l'espace vert entre les logements HLM et la gendarmerie. Ces derniers travaux sont financés sur le budget 2002 et seront réalisés au premier trimestre 2003.

Mes chers administrés, si tous ces projets sont terminés physiquement, ils ne le seront administrativement que dans le courant du premier semestre 2003. J'en profite pour saluer et remercier l'équipe administrative de la mairie de Livernon qui, sous la houlette de Mme Catherine PRUNET, a fait preuve de beaucoup de patience, de compétence et de dévouement ; ce n'était pas facile de reprendre ces projets en cours.

Deux mille trois se doit d'être une année de transition, de gestion et de réflexion. Réflexion sur les projets à venir et le plus urgent reste la construction d'une cantine périscolaire ; la compétence en terme d'investissement au regard des bâtiments scolaires et périscolaires ayant été déléguée à la Communauté des Communes, c'est cette dernière qui portera le projet. La municipalité de Livernon, elle, en partenariat avec la Communauté de Communes, assurera l'élaboration du projet et son suivi jusqu'à la construction.

Pour clore ce chapitre, je rappelle que les bâtiments scolaires, nouveaux et anciens, ont été, courant décembre, transférés à la Communauté de Communes, avec les financements s'y rattachant.

Par ailleurs, la municipalité a donné son accord pour une étude de faisabilité en vue de la restauration de l'intérieur de l'abside de l'église, puisque, c'est à ce jour la dernière partie à traiter ; ces études et travaux se feront en partenariat avec l'A.S.E.S.R.E.P..

La construction d'une nouvelle salle des fêtes devient désormais extrêmement nécessaire, tant pour la vie associative que pour les manifestations publiques (espace, sanitaire et chauffage).

La gestion administrative du cimetière et l'agrandissement de ce dernier font partie des projets à élaborer. Je rappelle qu'en 1998, la commune a racheté un terrain en vue d'une extension.

Cette année deux mille trois doit nous permettre de rechercher les meilleures solutions et de préparer les dossiers pour mener à bien ces projets.

Deux mille trois : année de transition puisque courant avril, la nouvelle voie rapide contournant Livernon sera ouverte à la circulation. Il nous faudra apprendre à vivre autour de cette voie de communication. La Communauté de Communes est très avancée dans l'aménagement de la clairière d'installation d'entreprises. Projet ô combien important, à mon avis, car il garantit à la fois l'existence de notre secteur mais aussi, l'indépendance économique de notre Communauté des Communes.

C'est dans ce nouveau cadre que nos commerçants et nos artisans devront trouver leur place, mais je leur fait confiance et reste prêt à les aider chaque fois que cela est possible et, avant tout en favorisant la venue de nouveaux habitants. Je salue ceux qui nous ont rejoint cette année et leur souhaite la bienvenue.

J'adresse une pensée particulière à ceux qui souffrent.

A toutes et à tous, j'adresse mes meilleurs vœux de bonne santé et de bonheur.

Je dis bonne chance à LIVERNON, que tous les hommes de bonne volonté comprennent qu'au-delà de leurs intérêts personnels ils ont une pierre à apporter à l'édifice pour faire vivre cette commune qui est la nôtre.

Jacques COLDEFY

# SOMMAIRE

✍	<b>LE MOT DU MAIRE.....</b>		<b>p. 01</b>
✍	<b>LA VIE DE NOTRE COMMUNE EN 2002.....</b>		<b>P. 04</b>
	• État civil	p.04	
	• Nouveaux habitants	p.05	
	• Permis de construire	p.05	
	• Les Services	p.05	
	• « Au petit marché »	p.06	
	• « Et,.. si nous parlions météo !... »	p.06	
✍	<b>COMPTES-RENDUS MUNICIPAUX.....</b>		<b>P.07</b>
✍	<b>LE BUDGET 2002.....</b>		<b>P.14</b>
✍	<b>ECONOMIE LOCALE.....</b>		<b>P.15</b>
	• École communale	p.15	
	• Le Tourisme sur le canton	p.16	
	• La Coopérative G.E.O.C.	p.17	
	• REAL : nouvelle Entreprise	p.19	
	• La déviation	p.19	
	• La Communauté de Communes	p.20	
✍	<b>POINTS D'INFORMATION.....</b>		<b>P.21</b>
	• La Taxe d'habitation	p.21	
	• L'Assainissement Autonome	p.22	
	• La Brigade de Gendarmerie	p.20	
✍	<b>VIE ASSOCIATIVE LIVERNONAISE.....</b>		<b>P.27</b>
✍	<b>LE COURRIER DES LECTEURS.....</b>		<b>P.36</b>
	• Le Couvent des Mourliés	p.36	
	• A vos stylos ...	p.37	

# La vie de notre commune en 2002

## ETAT CIVIL

*Ils ont dit « OUI »...*



Notre mairie a eu la joie d'accueillir pour célébrer leur mariage :

- ♥ Le 27 avril – Séverine PINQUIE et Jean-Luc MARTY
- ♥ Le 10 août – Marilyne BOUYSSOU et Alain LARRIBE
- ♥ Le 24 août – Magali LATAPIE et Martial SERRAU

Nos meilleurs vœux de bonheur accompagnent ces jeunes couples dans leur nouvelle vie.

*Ils sont arrivés ...*

En 2002 nous avons eu le plaisir d'enregistrer les naissances de :

- Camille BELLIERES, au foyer de Lydia et Jean-Marc BELLIERES, le 24 janvier
- Julien MARAIS, au foyer de Sandra et Renaud MARAIS, le 19 février
- Antonin MOULENE, au foyer de Muriel MOULENE, le 01 mars
- Benjamin ROQUES, au foyer de Jacqueline et Jean-Marc ROQUES, né le 24 mars
- Jean THOMAS, au foyer de Marie-Agnès et de Jean-Claude THOMAS né le 05 mai
- Victor CHOMEZ, au foyer de Céline et Tanguy CHOMEZ, le 06 juin
- Laura FRANCOUAL, au foyer de Sylvie et Philippe FRANCOUAL, le 09 juin
- Thibault CARRAYROU, au foyer de Stéphanie et Didier CARRAYROU, le 14 juin
- Tanguy MARIE dit DALET, au foyer de Valérie GUILLOU et Philippe MARIE dit DALET, le 14 septembre
- Quentin SALOMON, au foyer de Christine et Bruno SALOMON, le 23 septembre
- Mathias COLDEFY, au foyer d'Edwige et Christophe COLDEFY, né le 26 octobre
- Maxime SERRA, au foyer d'Aurore SICHI et José SERRA, le 30 octobre



Nous souhaitons longue vie à tous ces bébés, et nous adressons toutes nos félicitations aux parents cités ainsi qu'aux grands-parents.

*Ils nous ont quittés ...*

Les années ne sont hélas pas faites que de joie et certains Livernonais ont été touchés par la disparition de l'un des leurs. C'est ainsi que nous avons déploré le décès de :

- ☞ René NESNARD, le 12 septembre
- ☞ Léon PRADAYROL, le 18 novembre
- ☞ Louis VIGUIE, le 21 décembre.

Que toutes les familles affectées par ces disparitions soient assurées de notre sympathie.

# Nouveaux Habitants



La population sur notre commune est, cette année encore, en progression. C'est ainsi que nous avons eu la joie d'accueillir :

- ↪ Mr et Mme CALMETTE Serge, à la gendarmerie,
- ↪ Mr et Mme DELBAUVRE Jean-Charles, à la gendarmerie,
- ↪ Mlle CHAMPAGNARD Delphine, à la gendarmerie,
- ↪ Mlle ICHARD Mireille, logement école,
- ↪ Mr et Mme MORANNE, Mas de Girbay,
- ↪ Mr et Mme LEGAY Roger, à Saint-Rémy,
- ↪ Mr MARIE dit DALET Philippe, au Mas de Girbay,
- ↪ Mr et Mme COLDEFY Christophe, maison Lacoste,
- ↪ Mr et Mme CHAUDIERE Michel, à Bresquejouis,
- ↪ Mr et Mme PONS Pierre, au Mas de Charles
- ↪ Mr et Mme SALES Sébastien, au Mas de Muscat
- ↪ Mr et Mme SERRAU Martial, au Méjour,
- ↪ Mr DUSSABY Philippe, au Mas de Tourel.

# Permis de construire

Les permis de construire ou autorisations de travaux ci-après énoncés ont fait l'objet d'un dépôt en mairie en 2002 par :

- ↪ Mr GRIMAL Francis : extension d'une maison d'habitation,
- ↪ Mr GRIMAL Francis : construction d'un bâtiment agricole,
- ↪ Mr CARAYOL Christian : construction d'un bâtiment agricole,
- ↪ Mr CARRYROU Didier : construction d'un garage,
- ↪ Mr CHANDELIER Patrick : construction de commerces,
- ↪ Mr CHAUDIERE Michel : réhabilitation et extension d'une maison d'habitation,
- ↪ Mme LAFON Jeanine : extension de cuisine,
- ↪ Mr CARRYROU Émile : construction d'une maison d'habitation,
- ↪ Mr REVEILLAC Guy : construction d'un garage,
- ↪ Mr LOW CHEVIN : construction d'une cheminée,
- ↪ Mme GIBRAT Huguette : extension d'une maison d'habitation,
- ↪ Mr KARL Patrick : construction d'un abri de jardin et cellier,
- ↪ Mr BESSAC Claude : transformation d'une maison d'habitation,
- ↪ Mr VALLIER Jean : construction d'un abri de jardin,
- ↪ Mr VALLIER Jean : construction d'un muret-clôture,
- ↪ Mr SALLE Sébastien : création d'une lucarne,
- ↪ Mme SOLIVEAU Monique : construction d'une piscine,
- ↪ Mr CARRYROU Christian : réfection d'une toiture.



# Les Services

## Secrétariat Mairie

Les lundi, mardi et mercredi **matin** de 9h à 12h30  
Les jeudi et vendredi **après-midi** de 14h à 17h.

## Étude de Maître Herbet

Le mercredi de 14h30 à 17h au bureau de la Communauté des Communes.

## Crédit Agricole

Le jeudi de 15h à 15h45

## Services Sociaux

- M.S.A.: Le mardi de 10h à 12h + le 4<sup>ème</sup> mardi du mois sur rendez-vous
- C.M.S. : Le mercredi de 14h à 17h sur rendez-vous
- A.D.M.R. : Le lundi et le vendredi de 8h30 à 11h30

## Bibliothèque Municipale

Le jeudi de 15h à 18h

## La Poste

**Matin** : du lundi au samedi de 9h à 12h

**Après-midi** : du lundi au vendredi de 14h à 16h



## Le Trésor Public

Le mardi de 8h à 12h



## " Au petit marché ... "

C'était à la fin de l'année 2001, on croyait que cela n'arriverait jamais et pourtant Mme Josette VIGROUX a fait valoir son droit à la retraite, mettant ainsi fin à près de 50 années d'activité à l'intérieur de son magasin familial.

Chez Josette on trouvait presque tout ce dont on avait besoin. Merci Josette pour tous les services que vous avez rendus, merci pour vos nombreuses heures de présence merci pour votre bonne humeur, nous vous souhaitons une bonne et longue retraite.

Après quelques mois de travaux, c'est au début août que Mme Juliette CHANDELIER invitait la population pour inaugurer la **nouvelle épicerie « au petit marché »** répondant ainsi au souhait de nombreuses personnes pour qui, le commerce de proximité reste vital. Remplacer Josette VIGROUX est sans doute très difficile mais nous devons réaliser ô combien un commerce comme celui ci est nécessaire pour faire vivre le village.

Bonne chance Mme CHANDELIER et merci pour votre engagement.



## " et... si nous parlions météo !... "



	2000	2001	2002
Janvier	7.00 mm	111.50 mm	14.00 mm
Février	65.00 mm	11.00 mm	58.00 mm
Mars	59.00 mm	134.00 mm	18.50 mm
Avril	135.50 mm	163.50 mm	57.00 mm
Mai	62.00 mm	53.00 mm	114.00 mm
Juin	44.00 mm	31.00 mm	107.50 mm
Juillet	54.50 mm	116.50 mm	48.00 mm
Août	85.50 mm	84.00 mm	94.50 mm
Septembre	75.50 mm	98.00 mm	50.50 mm
Octobre	82.50 mm	33.00 mm	96.00 mm
Novembre	213.00 mm	49.00 mm	110.00 mm
Décembre	31.50 mm	30.00 mm	77.00 mm
<b>TOTAUX</b>	<b>914.50 mm</b>	<b>917.50 mm</b>	<b>845.00 mm</b>

*Données pluviométriques au « Pouzat » transmises par Mr FRANCOUAL Philippe*



# Comptes-Rendus Municipaux

## Séance du 07 janvier 2002

### Rencontre avec les enseignants

Préparation des prochaines réunions avec la Communauté de Communes et l'Inspecteur pour la carte scolaire. La municipalité demandera la création d'une classe maternelle.

### Cantine scolaire

Suite au passage des services vétérinaires le 17/12/01, quelques travaux seraient à faire. Un projet de construction neuve sera proposé à la Communauté de Communes

qui a la compétence investissement scolaire et péri-scolaire.

### Assainissement

Extension du réseau pluvial vers les établissements Clouet.

### Questions diverses

- Nouvelle école : Melle Travaux a en charge le ménage. Achat d'un aspirateur et d'un chariot : 305 €.

## Séance du 25 janvier 2002

✓ **Protocole d'accord concernant le passage aux 35 heures des employés municipaux**

Délibération pour approuver le protocole.

✓ **Élections des baux ruraux**

Organisation du bureau de vote pour la journée du 31 /01/2002.

✓ **Réseau pluvial Entreprise Clouet**

Délibération et accord pour le devis de la société Dubreuilh (6 786,10 €).

✓ **Questions diverses**

- SMIRTOM : Jean Paul Méjécaze est désigné « élu relais » pour l'opération de compostage individuel proposée par le SYDED.

- Bibliobus : le conseil autorise le maire à signer la convention pour le passage de la BDP en prêt informatisé.

- Lecture d'une lettre de Mr Fréjaville proposant un échange de terrain près du cimetière ; la commission voirie se rendra sur place pour étudier cette proposition.

## Séance du 19 février 2002

### POS (Plan d'Occupation des Sols)

Suite à l'enquête publique et suite à la réunion de la commission POS en date du 13/02 et, après la mise à jour par le bureau d'étude Fresquet, le document définitif du POS est mis au vote et approuvé à l'unanimité.

### Ouverture de crédits

Délibération pour le pluvial : 25 398,96 € (extension Clouet et Clos de St Laurent)

### Gendarmerie

Délibération autorisant le Maire à signer la lettre de commande de l'entreprise STAP concernant l'aménagement de l'accès.

### Questions diverses

- École : réflexion et échanges pour préparer le rendez-vous avec l'Inspectrice d'Académie au sujet du projet de RPI, sachant qu'il est loin de faire l'unanimité sur le secteur.

- **Cantine** : au vu des effectifs croissants, prévision d'un agrandissement dans la salle paroissiale pour la rentrée de septembre. La demande sera faite au Diocèse, propriétaire des locaux.

- **Tarifs 2002 en Euros pour la location de la salle des fêtes** : salle seule : 46 €, salle et cuisine : 90 €, kW/h : 0,21 €, caution : 150 €.

### Séance du 27 février 2002

✓ **Projet supérette-station service**

Présentation par Mr Jean-Claude Laurent de son projet : station-service et supérette implantées sur le terrain Chapelain.

Discussion après le départ de J.C Laurent : le CM donne son accord pour l'achat du terrain (parcelles H299 et H307) et charge le maire de la négociation selon un crédit de 33 500 € environ.

✓ **Poste d'adjoint administratif**

Délibération pour l'ouverture d'un poste à temps complet à partir du 1<sup>er</sup> avril 2002.

✓ **Questions diverses**

Bail emphytéotique logement H.L.M : lecture et signature

Personnel communal : recrutement de Sandrine Bartoli pour ménage et garderie.

### Séance du 04 avril 2002

**Voirie**

Lecture des devis de la D.D.E et délibération pour soumettre à la communauté de communes ayant la compétence voirie, les devis concernant le mas de Cardayre, le mas de Charles et la voie reliant la RD2 à la RD 38.

**Convention SATESE**

Délibération autorisant le Maire à signer la convention avec le Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux pour 400 équivalents habitant soit 60 Euros pour l'année 2002.

**Achat matériel**

Décision est prise pour acheter un aspirateur, une perceuse, une tronçonneuse et une débroussailleuse.

**Gendarmerie**

Délibération pour porter la durée du contrat de Mr Maury (coordonnateur gendarmerie) de 8 mois à 12 mois, soit 695,77 € de plus.

Délibération pour prolonger le délai d'exécution tout corps d'état.

**Élection présidentielle**

Organisation du bureau et de la journée.

**Questions diverses**

- **Gare d'Assier** : lecture d'un courrier de Mr Padovani pour la défense de la gare d'Assier. Délibération prise selon modèle pour soutenir l'action et décision de se rendre à la manifestation de Figeac.

- **Demande de Mme Tricaud** pour la prise en charge par la municipalité de la partie communale de son chemin, soit 336,38 €. Acceptation par le CM.

### Séance du 18 avril 2002

✓ **Attribution des subventions 2002**

Lecture des demandes et attribution des subventions par le CM.

✓ **Vote des quatre taxes**

Maintien des taux de l'année 2001 soit : **taxe d'habitation** : 4,49%, **taxe foncière** : 17,92%, **taxe foncière non bâti** : 74,13%, **taxe professionnelle** : 7,85%.

✓ **École**

Délibération pour inscrire les enfants nés en 1997, 1998, 1999, 2000 en vue de l'ouverture de la maternelle. Visite des locaux organisée par les parents d'élèves le 26/04/02.

✓ **Questions diverses**

Le problème des écoles et les relations avec la communauté de communes.

### Séance du 24 avril 2002

**Compte administratif 2001**

section de fonctionnement : 290 105,94 Frs  
section investissement : - 214 375,65 Frs.

**Budget primitif 2001**

La section fonctionnement s'équilibre à 280 645 € et la section investissement à 637 151,64 €.

Mr Deltort, percepteur, précise qu'un budget supplémentaire, en raison des importants programmes en cours, devra être programmé dans l'année.

**Perception**

Interpellation de Mr Deltort sur l'avenir de la perception de Livernon qui n'est plus ouverte que le mardi matin et sur le local de permanence inoccupé.

**Indemnités du maire**

Suite au recensement complémentaire, le CM décide d'attribuer l'indemnité correspondant à la tranche de 500 à 999 habitants.

**Questions diverses**

- **Office du tourisme intercommunal** : bilan de la réunion par Mr Mejecaze.

- **P.N.R** : une convention est signée pour le débroussaillage des chemins : fontaine de St-Rémy et chemin des Escabasses (1 240 Euros).

- **Élection présidentielle** : organisation du bureau pour le 2ème tour.

### Séance du 28 mai 2002

✓ **Financement gendarmerie**

Etude des différentes propositions des banques. Le CM opte pour un prêt sur 15 ans auprès du CRCA.

✓ **Financement école**

Comparatif entre les différents prêts : la commune se conformera au choix de la communauté de commune.

✓ **École**

Lecture du courrier envoyé aux maires du canton par les A.P.E des écoles d'Assier et Livernon. L'A.P.E de Livernon propose une réunion entre les 2 associations de parents et les commissions écoles des deux communes en vue de l'entrevue avec l'Inspectrice.

✓ **Espaces publics**

Suite à la réunion de la commission voirie, acceptation des devis de la STAP et délibération pour passer les lettres de commandes pour un total de 10 905,18 €.

✓ **Élection législative**

Organisation du bureau pour la journée du vote.

✓ **Camping : tarifs au 1<sup>er</sup> juin 2002**

Adulte : 1,60 €, enfant : 1 €, emplacement : 1 €, véhicule : 1 €, branchement EDF : 2 €.

✓ **Questions diverses**

Requête de Mr Guinot : en réponse à sa demande, le CM autorise Mr Guinot à construire un pas de porte sur le terrain communal. Une convention sera signée entre les deux parties.

Gendarmerie : délibération pour autoriser le maire à signer les avenants et à réceptionner les travaux sans réserves sur tous les lots.

## Séance du 11 juin 2002

### Schéma communal d'assainissement

Mr le Maire présente le rapport d'enquête publique qui a eu lieu du 22/03 au 22/04.

Le rapport fait apparaître trois points sensibles : le rejet des eaux pluviales, l'assainissement autonome et celui de la clairière d'entreprises.

Le CM adopte à l'unanimité le schéma communal en tenant compte des trois remarques précédentes.

### Assainissement

- Délibération pour accepter les devis de l'entreprise Thamié pour la prise en charge par la commune des raccordements des particuliers sous convention de passage, soit 6 538,53 €.

- Délibération autorisant le Maire à signer la convention proposée par le SATESE concernant le raccordement de l'entreprise Clouet au réseau assainissement. Mr Clouet ayant donné son accord.

### Espaces publics

Délibération pour acceptation des devis de SDEL concernant l'éclairage soit 7 320,72 €.

### Révision des loyers

Taux proposé par l'INSEE : 3.57%. Décision de rester à 2,50% de hausse pour les logements communaux et ce applicable au 01/07/02.

### Questions diverses

- **permis de construire** : acceptation de la convention par laquelle le maire signera désormais tous les documents relatifs à l'urbanisme, la DDE n'étant que consultant.

- **Délibération pour interdire la circulation** sur la route reliant Livernon à Laborde.

- **Emploi d'été** : Mr Benjamin Soucaze est retenu pour travailler à mi-temps.

- **Départ de J.C Lacaze**, la municipalité offrira un pot de départ le 05/07/02.

- **école** : préparation de la réunion du 22/06 à Figeac pour la rentrée 2002/2003.

## Séance du 04 juillet 2002

### ✓ **Compte Administratif Assainissement 2001**

Résultat de clôture : 369 478,43 Frs. Compte adopté.

(Investissement : 384 208,28 Frs, Fonctionnement : - 14 729,85 Frs).

### ✓ **Budget primitif assainissement 2002**

La section fonctionnement s'équilibre à 34 196,19 € et la section investissement s'équilibre à 386 637,87 €. Le budget primitif est adopté.

### ✓ **École**

- Le Maire fait le compte-rendu de la réunion du 22/06 : la solution de deux pôles autonomes est retenue. Une proposition de « glissement » des moyennes et grandes sections de maternelle du secteur de Livernon sur la commune est faite pour alléger les classes d'Assier. Il faudrait alors créer un demi poste d'ATSEM.

- Mr René Réveillac fait le compte-rendu du conseil d'école et liste les travaux à entreprendre dans les classes pour la rentrée.

### ✓ **Gendarmerie**

- Acceptation du contrat de maintenance de C2M pour le portail automatique.

- Prise en charge de 6 télécommandes ouverture du portail, une par logement, soit 136,63 €.

### ✓ **Questions diverses**

- Le compte de gestion dressé par Mr Deltort, percepteur, pour le service assainissement 2001 est adopté.

- Communauté de communes : le compte-rendu de la réunion de bureau du 05/06 n'étant pas conforme aux propos tenus, une réserve écrite sera faite ainsi qu'une réponse au courrier de Mr le Président en date du 02/07 adressé à tous les maires et délégués de la communauté.

## Séance du 26 juillet 2002

### Rentrée scolaire 2002 / 2003

- Délibération pour accepter la proposition de glissement des moyennes et grandes sections de maternelle sur Livernon.

- Délibération pour la création d'un demi poste d'ATSEM.

- Listing du matériel nécessaire aux enfants de maternelle pour achat (lits, tables, chaises...).

### Cantine scolaire

- Réponse positive du Diocèse pour le percement de la porte entre les deux salles.

- Acceptation des devis de Mr Gardou pour les travaux (643 €)

- Acceptation du devis de l'imprimerie Rial de St-Céré pour 10 000 tickets soit : 174 €.

### Sanitaire Ecole

Devis de Mr Sainte-Marie pour la plomberie : colonne lavabo et robinet soit un TTC de 1 451.01 Euros.

### Redevance Occupation du Domaine Public

Délibération pour acceptation de la redevance EDF / GDF soit 153 € pour l'année.

### Voirie

Étude des devis de la STAP pour la réfection de l'accès Réveillac Guy, accès Gourdon Sylvie au Mas de Janduret et du chemin de Damance. La proposition sera réétudiée après le budget supplémentaire.

### Questions diverses

- marché fermier : un branchement électrique provisoire sera effectué par EDF moyennant 198,98 €. (Branchement définitif à venir).

- Entreprise REAL : sans réponse de la Communauté de communes pour s'installer sur la clairière d'entreprises, Mr Dussaby demande son installation sur la commune. Une solution de dépannage (parcelles 368 et 369, section B) est proposée tout en maintenant la demande à la Communauté.

## Séance du 13 août 2002

### ✓ Rentrée scolaire

- Mr le Maire expose aux enseignants la délibération du 26/07 concernant la création du demi poste d'ATSEM. Mme Pauly choisit de bénéficier de sa présence tous les après-midi.

- Délibération pour augmenter l'amplitude horaire de la garderie : soit de 7 h 50 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 30. La participation financière des parents sera de 1 €/heure.

- Délibération pour recruter une personne supplémentaire pour la surveillance de la cantine.

### ✓ Assainissement

A ce jour 40 abonnés. Délibération pour consolidation du prêt de Dexia CLF.

### ✓ Questions diverses

- Secrétariat de mairie : Mme Prunet sollicitant un congé parental à mi-temps, il convient de recruter une personne pour le demi-poste vacant.

## Séance du 26 septembre 2002

### Point sur la rentrée scolaire

- Effectifs : 5 MS + 8 GS + 11 CP chez I.Pauly ; 14 CE1 + 8 CE2 chez M.L Gartner

et J. Thébaut, 7 CM1 + 19 CM2 chez J.Pauly.

- **Personnel** : Melle Travaux (ATSEM + ménage maternelle), Mme Bessac (garderie + surveillance cantine), Mme Bartoli (surveillance cantine + ménage école primaire), Mlle Marion (surveillance cantine) et Mme Lafage (cuisinière).

- **La garderie** est appréciée et se passe bien.

#### **C.C.A.S.**

- Le compte administratif 2001 est adopté, excédent de fonctionnement de 428,45 €.

- Budget primitif 2002 adopté : 428,45 €.

#### **Budget supplémentaire 2002**

La section fonctionnement s'équilibre à 24 131 € et la section investissement à 39 000 €. Autofinancement supplémentaire dégagé : 10 000 €.

#### **Petite cloche (XVII è) de l'église**

Acceptation du devis de la SARL Brouillet pour la réparation du battant, soit 383 €.

#### **Prix des repas de cantine**

Maintien du prix soit 2,52 € (enfant et adulte)

#### **Assainissement**

Délibération pour rembourser les redevances payées par Mme Chapelain et perçues à tort.

#### **Taxe de chasse**

882,07 € perçus, à redistribuer aux communes au prorata du nombre de chasseurs.

#### **Questions diverses**

- **WC publics** : une commission est créée pour réfléchir à ce problème (refaire ceux du camping ? En faire au centre du bourg ?...)

- **Photocopieur école** : il faut le changer. Décision est prise de transférer celui de la mairie et d'en racheter un plus performant.

- **Plan Vigipirate** : réactivation.

- **Communauté de communes** : informations sur le nouveau bureau suite à la démission de Mr Rauffet : président : Mr Ravaud, vices présidents reconduits. Le processus de lotissement de la zone d'activités est lancé.

### Séance du 30 octobre 2002

#### ✓ **Voirie**

Délibération pour accepter les devis de la STAP concernant les accès chez Réveillac Guy au Méjour (1 191 €), chez Gourdon Sylvie au mas de Janduret (2 379 €), à la gendarmerie (540 €) et les voies communales accédant chez Serrat José au Méjour (394 €) et chez Gibrat Marcel au Mas de Latapoune (1 661 €).

#### ✓ **Contrats de maintenance pour chaudières**

Délibération pour accepter les contrats de Thermi Service pour les chaudières et chauffe-eau de l'école, de la poste, de la salle des fêtes et de la cantine soit 370,32 €.

#### ✓ **École**

Suite à la réunion du 22/10, le point est fait sur les effectifs et les requêtes des enseignants.

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité le 03/11, à l'issue de la visite de l'école et de la remise du chèque de subvention par une délégation du CRCA.

#### ✓ **ADMR**

Lecture d'un courrier de l'ADMR du canton de Livernon qui est en difficulté suite à la mise en place de l'A.P.A et des 35 heures. Décision est prise de revoir Mme Viodé et de soulever le problème en Communauté de Communes.

#### ✓ **Questions diverses**

- **Assainissement autonome** : l'opération pilote est lancée (20 dossiers seulement pour 8 communes seront retenus). Une information sera envoyée à la population.

- **Commissariat de Figeac** : délibération prise contre la fermeture annoncée.

- **Courrier de Mr Delluc** : il demande la réfection du chemin du mas du Tourelle.

## Séance du 26 novembre 2002

### Elections prud'homales

Organisation de la journée du 11/12, Livernon étant bureau de vote.

### Achat photocopieur

Délibération pour acceptation du devis d'IBSO soit 3 041,43 €, pour la mairie.

L'ancien photocopieur sera transféré à l'école.

### Affaires scolaires

Délibération pour demander la création d'une classe maternelle sans perte de poste en élémentaire. Projet de construction d'une nouvelle cantine à voir avec la Communauté de Communes.

### Création d'une voie d'accès

Suite à la demande de Mr Olivier désirant accéder à son nouveau garage, une voie de 3 mètres de large sera aménagée pour desservir le poste de refoulement et le garage par la même occasion.

### Questions diverses

- Demande de Mr Dazol pour castinage du chemin du mas de Tourelle.

- Maître Herbet souhaite assurer sa permanence le mercredi après-midi dans le même bureau que la MSA et CRCA : accord du CM.

- achat d'une benne : 410 € TTC.

## Séance du 26 décembre 2002

### ✓ **Financement espaces publics**

Délibération pour accepter les propositions du CRCA (prêts sur 15 ans avec annuités réduites) soit 121 960 € pour l'espace public et 34 700 € pour le terrain Chapelain.

Le CM sollicitera le Conseil Général en vue d'une attribution d'une subvention sur l'enveloppe cantonale .

### ✓ **Abside de l'église**

Mr le Maire fait l'historique de la réfection de l'église et de l'ASESREP. Délibération est prise pour une étude préalable afin de chiffrer les travaux à entreprendre.

### ✓ **École**

Opérations comptables pour transférer les écoles à la Communauté de communes.

### ✓ **Questions diverses**

- Assainissement : suite à des demandes d'exonération de la taxe de raccordement, lecture approfondie des conventions et mise au point à faire avec les propriétaires concernés : les frais de raccordement sont pris en charge par la municipalité, dans le seul cas des abonnés sous convention de passage, mais non la taxe.

# Quelques chiffres : le budget 2002

Chapitre		Budgétisé	Total réalisé	% Réalisé	Disponible	% Dispo.
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
<b>DEPENSES</b>						
011	Charges à caractère général	88 370.74	76 822.92	86.9%	11 547.82	8.9 %
012	Charges de personnel	109 139.53	94 539.06	86.6%	14 600.47	13.4%
022	Dépenses imprévus fonct.	9 097.47	0.00	0%	9 097.47	100%
023	Virement à la section d'investissement	23 174.00	0.00	0%	23 174.00	100%
65	Autres charges de gestion courante	42 064.26	36 342.89	86.4%	5 721.37	13.6%
66	Charges financières	32 930.00	30 306.24	92.0%	2 623.76	8%
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0%	0.00	0%
<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>304 776.00</b>	<b>238 011.11</b>	<b>78.1 %</b>	<b>66 764.89</b>	<b>21.9%</b>
<b>RECETTES</b>						
013	Atténuation de charges	15 969.00	20 749.59	129.9%	-4 780.59	-29.9%
70	Produit des services	17 773.00	18 392.60	103.5%	-619.60	-3.5%
73	Impôts et taxes	100 714.00	100 923.32	100.2%	-209.32	-0.2%
74	Dotations et participations	125 936.00	126 675.86	100.6%	-739.86	-0.6%
75	Autres produits de gestion courante	42 866.00	14 868.11	34.7%	27 997.89	65.3%
76	Produits financiers	5.00	4.50	90.0%	0.50	10.0%
77	Produits exceptionnels	46.00	45.73	99.4%	0.27	0.6%
79	Transferts de charges	1 467.00	1940.77	132.3%	-473.77	32.3%
<b>Total</b>	<b>RECETTES</b>	<b>304 776.00</b>	<b>283 600.48</b>	<b>93.1 %</b>	<b>21 175.52</b>	<b>6.9%</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>						
<b>DEPENSES</b>						
001	Solde d'exécution d'inves. reporté	31 682.00	0.00	0%	31 682.00	100%
020	Dépenses imprévus Invest	8 750.00	0.00	0%	8 750.00	100%
16	Remboursement d'emprunts	189 997.73	176 658.20	93.0%	13 339.53	7.0%
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0%	0.00	0%
21	Immobilisations corporelles	47 761.79	2 985.06	6.2%	44 776.73	93.8%
23	Immobilisations en cours	549 867.81	512 955.56	93.3%	36 912.25	6.7%
24	Immobilisat. affectées, concédées	240 586.00	240 586.00	100.0%	0.00	0%
27	Autres immos financières	0.00	0.00	0%	0.00	0%
<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>1 068 645.33</b>	<b>933 184.82</b>	<b>87.3 %</b>	<b>135 460.51</b>	<b>12.7%</b>
<b>RECETTES</b>						
021	Virement de la section fonct.	23 174.00	0.00	0%	23 174.00	100%
10	Dotation fonds divers réserves	46 546.00	46 173.00	99.2%	373.00	0.8%
13	Subvention d'investissement	219 755.82	200 247.74	91.1%	19 508.08	8.9%
16	Emprunts et dettes assimilées	379 675.82	205 106.25	54.0%	174 569.57	46%
19	Diff. Sur réalisations d'immob	0.00	0.00	0%	0.00	0%
23	Immobilisations en cours	399 493.69	399 493.69	100.0%	0.00	0%
27	Autres immob financières	0.00	0.00	0%	0.00	0%
<b>Total</b>	<b>RECETTES</b>	<b>1 068 645.33</b>	<b>851 020.68</b>	<b>79.6%</b>	<b>217 624.65</b>	<b>20.4%</b>



# Economie locale



## Ecole communale

L'année 2002 qui vient de s'achever aura, pour nous tous, été très importante et surtout très riche à bien des égards.

En effet, le projet de construction d'une école maternelle, qui a dû être modifié en projet d'extension de l'école élémentaire, pour finalement apparaître aux yeux de tous comme indispensable en école maternelle, montre bien que les élus de la commune de Livernon ne s'étaient pas trompés dans leur analyse et nous savons que, ni les enfants, ni les parents, ni les enseignants ne nous démentiront. Faire des choix est toujours difficile, et cela l'est bien davantage lorsque l'instruction des dossiers dure plusieurs années.

Au 1er janvier 2002, Mme Isabelle Pauly a inauguré les nouveaux locaux, avec les enfants du CP.

Au 1er septembre, après négociation avec l'administration afin de débloquer la situation de surcharge, les effectifs de la classe de Mme PAULY ont été renforcés par l'arrivée des enfants de moyenne et grande section de maternelle du secteur de l'école de Livernon.

C'est pour répondre à la demande de Madame l'Inspectrice d'Académie que nous avons accepté, provisoirement, de créer un demi-poste d'ATSEM afin d'aider Mme Pauly qui compte plus de vingt cinq enfants dans sa classe.

Les négociations du printemps dernier et celles en cours nous font espérer la création d'un poste d'enseignant et accueillir enfin une classe maternelle complète, pour faire vivre pleinement notre pôle scolaire du secteur de Livernon puisque tel a été le choix à l'issue des discussions entre les parents d'élèves, les enseignants et les élus de la communauté de communes.

Après plusieurs tentatives, et face à certaines demandes, nous avons fait le pari de créer une garderie péri-scolaire. Les horaires de cette garderie sont de 7h50 à 8h50 le matin, et 16h30 à 18h30 le soir. Si le besoin apparaît, nous sommes prêts à réaménager ces horaires d'ouverture. Nous vous demandons alors de nous faire part de vos souhaits. La fréquentation de celle-ci est en moyenne de dix enfants. Le tarif appliqué est de un euro par heure. En analysant le fonctionnement du premier trimestre, nous pouvons conclure à une réussite. Nous y trouvons là le signe fort d'un besoin réel qui ne demande qu'à être amélioré.

Nous ne saurions terminer sans dire un grand Merci à toutes les personnes qui interviennent et font vivre notre école rurale (enfants, parents et enseignants). Nous nous battons pour eux et nous savons que nous pouvons compter sur eux.

Le quatre juillet 2002, au milieu de toute cette vie scolaire très riche, nous avons vécu un grand moment d'émotion. C'était le pot de fin d'année. Mais surtout, c'était la passation de flambeau entre le nouveau directeur de l'école, Jean Pauly, et l'ancien, M. Lacaze. M. Lacaze, celui qui partait à la retraite, celui qui pendant de nombreuses années avait régné sur l'école de Livernon, régné de par son autorité, de par ses responsabilités et de par sa sympathie. Il était à la fois le chef et l'ami des enfants, (quelle magnifique potion !). Nous ne connaissons personne, enfant, parent ou collègue qui ne pense le contraire.

La municipalité renouvelle son souhait d'heureuse et très longue retraite à M. Lacaze, Bonne retraite Jean Claude et nous te disons à bientôt, car tu restes l'ami actif de l'école de Livernon.

Bonne chance à Jean Pauly, CM1-CM2, 26 élèves, nouveau directeur.

Merci à Isabelle Pauly, institutrice des 11 élèves de CP et 14 élèves de Moyenne et Grande section pour son engagement auprès des petits.

Bienvenue à Mme Marie-Luce Gartner et M. Jacques Thébaud, tous deux instituteurs des CE1- CE2, 22 élèves. Nous savons qu'ils se sont déjà adaptés et nous les en remercions.



# Le Tourisme sur le canton

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2002, l'office de tourisme du pays d'Assier est devenu communautaire par la modification des statuts, le siège étant toujours à Assier avec l'accord des élus assiérois.

L'Office de tourisme intercommunal Vallée-Causse (O.I.T.), est une association loi de 1901, association gérée par un conseil d'administration comprenant pour 2002, 32 membres. Celui-ci est constitué de trois collègues qui sont : les élus, les socioprofessionnels, les bénévoles ; tous issus des seize communes de la communauté de communes Vallée-Causse. Celui-ci est renouvelable tous les ans.

L'O.I.T. gère trois points d'informations sur le canton : Assier, Livernon, Espagnac Sainte Eulalie.

La mise en place d'un tel office ne peut se faire, dans de bonne condition, qu'avec l'aide des bénévoles et des communes concernées du conseil communautaire. Avec ce dernier, une convention d'objectif et de moyen est à passer tous les ans, constituant ainsi à une délégation de service public.

Pour tenir les permanences d'Assier, nous avons embauché un jeune pour les deux mois d'été : juillet et août. La permanence de Livernon a été assurée par des bénévoles. Celle d'Espagnac, par un contrat CES, embauché par mairie que je remercie vivement.

Comme vous le savez tous, l'office de tourisme intercommunal a reçu dans ses différents locaux 3 215 touristes de 27 nationalités différentes. Nous avons répondu, par courrier, par fax, par téléphone à 223 demandes de renseignements concernant les gîtes, les chambres d'hôtes, les randonnées, les hôtels, les restaurants, les campings, les visites, etc... .

L'O.I.T. a organisé 2 concerts, un en l'église d'Assier, un en l'église de Livernon avec «l'Animation Livernonnaise», une foire aux fleurs au mois d'avril à Assier ainsi qu'un vide grenier brocante dans le cadre de la fête votive d'Assier et une exposition permanente peinture de Monsieur Fléaux, au 1<sup>er</sup> étage de l'office d'Assier.

Nous avons organisé six randonnées nocturnes qui ont connu un succès inespéré. A renouveler sûrement !

- **Espagnac Ste Eulalie** : marche jusqu'à la source bleue (10 personnes),
- **Reilhac** : marche jusqu'au lac de Fragues (21 personnes),
- **Issepts** : visite du moulin de Monsieur Lacroix (47 personnes),
- **Brengues** : château des anglais (57 personnes),
- **Grèzes** : domaine du Custalou (51 personnes),
- **Boussac** : fontaine de Lavayssière (53 personnes),
- **Corn** : randonnée annulée pour cause d'orage (report en 2003).

Merci aux équipes municipales pour leur accueil chaleureux et convivial et pour leur pot amical de fin de promenade fort apprécié par les randonneurs.

L'O.I.T. devant renseigner du mieux possible, cela occasionne des frais. Aussi, il ne doit donner que des renseignements concernant ses partenaires adhérents de l'O.I.T., ce qu'il va faire à l'avenir.

*Propriétaires de gîtes, de chambres d'hôtes, commerçants, artisans, prestataires, adhérez à l'office de tourisme intercommunal Vallée-Causse, ce n'est pas cher et cela peut vous rapporter :*

- **Socioprofessionnel** : 20 Euros
- **Bénévoles** : 10 Euros.

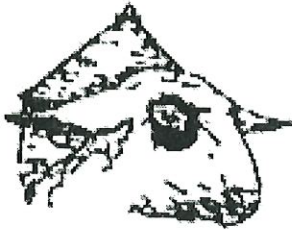
Seuls les adhérents peuvent voter le jour de l'assemblée générale qui désigne les membres du conseil d'administration de l'O.I.T. pour l'année à venir.

La porte de l'office est ouverte à tous.

*Bonne Année 2003*

Maurice CAYROL, Président.





# La coopérative G.E.O.C.

46320 LIVERNON  
Tél. : 05.65.40.52.28  
Fax : 05.65.40.41.51

46500 GRAMAT  
Tél. : 05.65.33.40.70  
Fax : 05.65.33.45.20

## 1. HISTORIQUE

- 1981 : création du GEOC par la volonté de 7 éleveurs du canton de Livernon. Le GEOC impose très vite une vision de l'organisation de la filière ovine dans le respect des éleveurs et des abatteurs privés. Mise en place d'une démarcation qualitative.
- 1985 : naissance de « L'Agneau des Cazelles » pour valoriser les agneaux issus des élevages « Causses du Lot ».
- 1886 : signature du premier accord de contractualisation amont-aval avec les entreprises DESTREL.
- 1988 : abandon du statut « syndicat » au profit de celui de « coopérative » qui a permis d'assurer la garantie de paiement et la négociation du prix à travers une grille d'achat.
- 1992 : démarrage du label rouge « Agneau Fermier du Quercy » et mise en route de la politique de soutien du prix à la production de contre saison.
- 1996 : Segmentation du marché mise en place en partenariat avec CARREFOUR à travers la démarche F.Q.C (Filière Qualité Carrefour).

- Actuellement, plusieurs démarches sont mises en place :

- *L'Agneau Fermier du Quercy* :

De par son antériorité et sa reconnaissance par le consommateur, c'est un produit positionné en haut de gamme, c'est la locomotive de notre organisation. Cette démarche nous a permis d'asseoir une image de sérieux et d'exigence. Le développement observé ces deux dernières années témoigne de l'intérêt de ce segment de marché (+ 50% en 2 ans).

- *L'Agneau des Bergers Occitans*

Les relations de contractualisation ont débuté avec la signature d'un contrat tri-parties : CARREFOUR - DESTREL - GEOC et nous ont permis d'analyser les besoins en produits identifiés, sécurisés et bénéficiant d'une image irréprochable.

- *L'Agneau Saveur*

Cette marque régionale, filière CCP de production (Certification Conforme du Produit), a pour objectif de donner la possibilité à chacun des opérateurs de la région Midi-Pyrénées de bénéficier d'un support de production certifié et d'une communication lui permettant d'identifier une production régionale et de jouer sur la complémentarité des besoins. Elle vise à réduire au maximum la quantité d'agneaux « basiques » de la région Midi-Pyrénées.

## 2. PROJET ECONOMIQUE

- Développer la production label rouge « Agneau Fermier du Quercy »
- Développer la CCP « Agneau des Bergers Occitans »
- Utiliser le CCP régional « Agneau Saveur » en cours de certification pour proposer aux différents expéditeurs conventionnés une démarche de qualité leur permettant de sécuriser leurs débouchés. Objectif : 15000 agneaux en 2005.

## 3. STRATEGIE D'ENTREPRISE

- Renforcer l'organisation économique du secteur.
- Développer le nombre d'adhérents.



- Maîtriser durablement la production.
- Segmenter les S.O.Q. (Signe Officiel de Qualité) :
  - Label rouge « Agneau Fermier du Quercy »
  - CCP « Agneau des Bergers Occitans »
  - CCP régionale « Agneau Saveur »
  - Agnelet du Quercy (en cours de mise en place).
- Assurer une implication forte dans l'aval : PULSAR découpe est la première étape d'une volonté forte de présence.
- Renforcer l'offre de débouchés pour nos adhérents en créant un lien qualité avec l'ensemble de nos expéditeurs.
- Etre acteur et partenaire de la filière ovine lotoise en accord avec ses besoins.

#### 4. MOYENS HUMAINS

- 1 directeur
- 1 secrétaire comptable
- 4 techniciens d'élevage
- 1 technicien conventionné avec la Chambre d'Agriculture du Lot
- 1 technicien animateur conventionné avec CAPEL.

Les techniciens ont pour mission l'accompagnement des éleveurs dans leurs projets de développement et l'amélioration de la qualité produite par nos adhérents.

#### 5. INSTALLATIONS

- Le GEOC dispose de deux sites :
  - Livernon : 150 m<sup>2</sup> de bureau
  - Gramat : 25 m<sup>2</sup> de bureau
- Une liaison informatique assure la gestion des comptes-rendus d'abattage, la facturation et le suivi des adhérents. Le pack informatique se compose de 3 micros postes fixes et de 4 portables.
- Le GEOC est actionnaire de la salle de découpe « PULSAR découpe » à hauteur de 40% ; les 60% restants étant détenus par DESTREL S.A.  
L'activité essentielle de PULSAR est la découpe et le conditionnement de la viande ovine. Le démarrage de l'activité a eu lieu en décembre 2001 ; l'unité emploie à présent 5 personnes à plein temps.

#### 6. EVOLUTION DE 1990 à 2000

Années	1990	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Nombre d'adhérents	138	157	166	167	176	174	175	178
Nombre de brebis	32 283	42 268	47 017	47 971	51 864	54 128	55 586	57 765
Effectif moyen	234	269	283	287	295	311	317	325

Sur 10 ans le GEOC a donc évolué de manière considérable :

- + 40 éleveurs (+ 29%)
- + 25 482 brebis (+79%)
- + 27 385 animaux commercialisés (95%)
- une grande spécialisation des éleveurs adhérents (+ 55 éleveurs de + de 300 brebis)

#### 7. Le GEOC en 2002 : QUELQUES CHIFFRES

- Adhérents : 184 → 157 contrats appui technique
- Animaux commercialisés : 60 655
- Chiffre d'affaire : 5 335 700 €.



# Nouvelle entreprise

Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre commune M. DUSSABY Philippe, gérant de l'entreprise REAL. Cette société est spécialisée dans la restauration des monuments historiques.

Le siège social reste provisoirement installé au Mas de Tourel dans la perspective d'une installation définitive sur la clairière d'installations d'entreprises.

Cette entreprise, dont l'activité s'inscrit dans la préservation du patrimoine, est en parfaite adéquation avec la mission du Parc Régional des Causses et du Quercy. Notre territoire se voit, économiquement, enrichi d'un ballon d'oxygène.

Nous souhaitons à Mr DUSSABY et son équipe la bienvenue et une parfaite intégration au sein de notre commune.

## La Déviation

Depuis 1998, la date d'échéance est sans arrêt reportée. Il en va ainsi toujours des grands projets ; cependant, cette fois c'est sûr, 2003 sera l'année de l'ouverture officielle de la déviation de LIVERNON (RD 802).



A l'heure où vous lirez cet article, à moins d'intempéries majeures, les travaux d'aménagements de l'échangeur de BELINAC, de la jonction « tourne à gauche au lac de lacam » et du giratoire « route d'ASSIER » seront en cours de réalisation. L'échéancier des travaux indique une mise définitive en circulation pour le courant du mois d'avril.

En attendant, nous subirons certaines gênes telles que la déviation par le délaissé lors de l'aménagement du giratoire. Fin février, la RD 653 sera fermée depuis l'ancienne gendarmerie jusqu'au au giratoire et ce, afin de réaliser la jonction 653-giratoire et d'aménager les accès à la clairière d'installations d'entreprises.

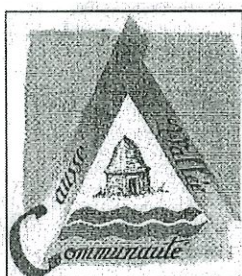
2002 restera, pour ce projet, l'année la plus importante. Nous restons admiratifs devant l'entreprise SEMEN-TP qui a eu pour mission de réaliser le chantier de terrassement, la mise en forme des chaussées et des abords. Impressionnante entreprise pour son matériel plutôt restreint mais de grande dimension et de très grande qualité. Impressionnante par son organisation et par la qualité de ses hommes.

**Pour la fin avril, tous les travaux d'aménagements devront être terminés :**

- ↪ Jonction cotée stade RD 113-RD 802 avec tourne à gauche,
- ↪ Jonction de BELINAC avec tourne à gauche,
- ↪ Installation d'un boviduc à la ferme de M. CARAYOL à l'échangeur RD 13,
- ↪ Accès, depuis LIVERNON, au chemin de la pierre levée sans emprunter la RD 802,
- ↪ Rétablissement de tous les chemins de randonnée,
- ↪ Aménagement et mise hors d'eau du boviduc de Viazac.



Il nous faudra désormais apprendre à vivre avec ce nouvel outil de communication et de liaison qui, malgré certaines gênes et certaines craintes, sera nous l'espérons et si nous nous y employons, un moyen de développement pour notre commune, notre communauté de communes et notre région.



# La Communauté de Communes

ASSIER

BOUSSAC

BRENGUES

CORN

DURBANS

ESPAGNAC

ESPEDAILLAC

FLAUJAC-GARE

GREZES

ISSEPTS

LIVERNON

QUISSAC

REILHAC

REYREVIGNES

SAINT-SIMON

SONAC

Voilà désormais cinq mois que la communauté de communes Vallée et Causse a changé de direction. Une nouvelle équipe s'est mise en place, renouvelée, unie et volontaire, pour mener à bien les nombreux projets communautaires. Parmi les réalisations, d'importants programmes d'intérêt général sont en effet en cours :

- ➤ La rénovation et l'extension des écoles d'Assier et de Livernon : deux nouvelles salles de classe seront bientôt créées sur le site d'Assier et une cantine scolaire est déjà à l'étude pour Livernon.
- ➤ La clairière d'activités économiques, située au centre du canton, est en train de voir le jour. Le projet, qui vient d'être validé par la communauté de communes, est désormais en instance de demande de subventions : les premiers travaux commenceront en février. Cette création d'une clairière d'activités va permettre à des entreprises de s'installer ou de se développer et donc d'insuffler un nouvel élan économique dans notre canton.
- ➤ Le Célé et ses berges vont être nettoyés, aménagés et rénovés, en même temps que des haltes nautiques qui seront réalisées cette année. Cet important programme va permettre de rendre enfin le Célé à ses riverains et de promouvoir aussi un tourisme de qualité.

Si la communauté de communes développe des programmes ambitieux, ses élus sont d'abord très attentifs à l'équilibre financier de notre collectivité. Ainsi, une double réflexion a été menée sur la collecte des ordures ménagères et le traitement de la voirie de façon à procéder à des économies substantielles et nécessaires. A partir de cette année, le paiement et le traitement de la collecte des ordures ménagères seront visibles par tous sous la forme d'une colonne indépendante dans les impôts locaux. Cette information permettra enfin aux propriétaires et aux locataires de connaître le montant exact de leurs contributions respectives. De même, chaque citoyen pourra prendre connaissance du coût réel de ce service décidé au niveau départemental. Ces choix, importants mais nécessaires, permettront ainsi de maintenir les impôts de la communauté de communes à un taux acceptable par tous.

Forte de ce nouveau départ et du lancement enfin concrétisé de projets fondamentaux en 2003, la communauté de communes prépare aussi d'autres programmes de développement local, avec le souci constant du bien-être de ses habitants et le respect de la qualité de notre terroir.

Nouveau Président, je souhaite animer notre communauté autour de l'échange, de la créativité et de l'écoute afin que chacun d'entre nous, peu à peu, s'approprie cet outil intercommunal comme une chance pour notre avenir.

**Jacques Ravaud**

# Points d'informations

---

## La Taxe d'habitation

- Due par toute personne disposant d'une habitation meublée, utilisée à titre de résidence principale ou secondaire au 1<sup>er</sup> janvier, la taxe d'habitation est calculée à partir de la valeur locative de l'habitation (décidée par le Centre des Impôts Fonciers (CDIF), et d'un pourcentage fixé par la commune en fonction de son budget provisionnel.
- La taxe d'habitation a pour fonction de permettre à la commune de prélever le montant des ressources nécessaires à son bon fonctionnement, tout comme la taxe foncière, d'où des taux variables selon les communes.
- Pour définir la valeur locative, chaque commune possède un document de référence qui sélectionne des locaux servant de référence et pour chacun un tarif de référence. Ainsi, les maisons individuelles sont-elles classées de 1 à 8 (grand luxe à « petit luxe »), les mètres carrés étant comptés pour 1 puis minorés suivant l'affectation : cave, grenier, terrasse, dépendances diverses (0.20 à 0.50). Ensuite, la surface est affectée d'un coefficient en fonction de sa situation sur la commune, puis d'un autre coefficient d'entretien. Enfin, le nombre de mètres carrés ainsi obtenu est multiplié par le tarif applicable à l'immeuble dans sa catégorie afin d'obtenir la valeur locative.
- Cependant, la taxe d'habitation fait l'objet d'abattements pour les résidences principales. Un premier abattement pour charge de famille, appliqué à la valeur locative (10% pour chacune des deux premières personnes à charge, 15% pour chacune des personnes à charge à partir de la 3<sup>ème</sup>). Cet abattement étant majoré de 5 à 10% sur décision du conseil municipal et un autre abattement de 5, 10 ou 15%, dit facultatif, étant également imputable, sur décision du conseil municipal. Abattements auxquels il convient d'ajouter un dégrèvement d'office accordé au bénéfice des contribuables les plus modestes.
- Sont aussi exonérées totalement les personnes âgées de plus de 60 ans et disposant de faibles ressources, les titulaires du RMI, y compris l'année suivant celle où ils cessent de percevoir cette allocation, ainsi que les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés (sous certaines conditions) et les personnes atteintes d'une invalidité ou d'une infirmité les empêchant de subvenir à leurs besoins par le travail (là encore sous certaines conditions).
- Dans l'éventualité où vous pensez que sur votre avis de taxe d'habitation, une erreur s'est glissée dans le calcul, vous devez adresser votre réclamation auprès du C.D.I.F. (adresse sur l'avis de la taxe d'habitation) ou, vous rendre auprès de votre centre des impôts. Si votre réclamation est justifiée, une rectification sera alors immédiatement faite. Si toutefois le désaccord persiste, il vous reste pour seul recours le Tribunal Administratif.

# L'assainissement Autonome

SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE CONSEIL ET DE CONTRÔLE SUR  
LES INSTALLATIONS NEUVES D'ASSAINISSEMENT AUTONOME  
MISE EN PLACE PAR LE PARC REGIONAL DES CAUSSES

## *Bilan sommaire*

Cette opération a été lancée en 2001 et fonctionne à « plein régime » depuis le début de l'année 2002.

A ce jour, 87 Communes du Parc (sachant que celui-ci en compte 97) ont adhéré par convention à ce service proposé par le Parc. Quatre Communes se trouvant en dehors du parc se sont également rattachées à cette action.

Sur la Communauté de Communes Vallée et Causse, toutes les communes ont signé, exceptées Quissac, Flaujac-Gare, Saint-Simon et Sonac.

Il a déjà été réalisé depuis janvier 2001 :

- 370 visites de conseil pour des projets d'assainissement autonome.
- 170 visites de contrôle lors de la réalisation des travaux.

Sur plus de 500 visites, 40 ont eu lieu sur la Communauté de Communes Vallée et Causse.

## *Ce service permet :*

### **1. d'aider les élus à assumer leur nouvelles responsabilités.**

Après chaque visite, un compte-rendu technique est transmis au maire qui peut ainsi délivrer en toute connaissance de cause, un avis favorable sur le projet (transmis à la DDE dans le cadre de l'instruction d'un Permis de Construire) et après réalisation des travaux, un avis de conformité de l'installation.

**2. de conseiller le particulier sur la filière d'assainissement** qui doit, réglementairement, être installée en tenant compte des contraintes de terrain, de la nature des sols, en évaluant le dimensionnement et en cohérence avec le schéma communal d'assainissement de la commune de Livernon.

Le particulier peut ainsi demander un avis aux entrepreneurs correspondant réellement à ce qui est nécessaire et suffisant. Si le propriétaire souhaite réaliser lui-même ses travaux, nous les conseillons d'autant plus sur les détails techniques.

Le particulier, grâce à l'avis de conformité, a une garantie sur la bonne exécution des travaux par l'entrepreneur. En cas de vente, cet avis est de plus en plus demandé.

### **3. de valoriser le travail de l'entrepreneur.**

Le terme de contrôle a souvent une mauvaise connotation (mais le mot « contrôle » est inscrit comme tel dans la réglementation).

En fait, le compte rendu de la première visite (concernant le projet d'assainissement) permet à l'entrepreneur de savoir quel dispositif installer. Il rédige son devis en étant sur le même pied d'égalité que ses concurrents. Ces dernières années, trop d'entrepreneurs ont perdu des marchés car ils proposaient des filières permettant de traiter correctement les effluents domestiques tandis que d'autres ont effectué les travaux, certainement à moindre coût, mais qui seront à refaire un jour peut-être prochain.



De plus, le contrôle lors des travaux (deuxième visite) permet à l'entrepreneur de justifier, et cela par un service indépendant, que son travail a bien été réalisé.

Le Parc travaille en étroite relation avec le Satès du Lot et les autres structures du Département ayant des compétences en assainissement et ce, afin d'avoir une politique cohérente et volontariste dans ce domaine. Dans ce groupe de travail départemental, sont mises en place des relations avec des administrations (DDE, DDASS, Agence de l'Eau...), des fournisseurs de matériaux, des créateurs de logiciels...

Un travail d'information et de formation est déjà mis en place. Les entrepreneurs sont présents lors de ces journées où nous pouvons confronter nos problèmes. Les architectes ont également été rencontrés.

Au delà de l'aspect réglementaire, l'action doit avant tout être perçue comme permettant d'améliorer la qualité des eaux souterraines. En effet, la particularité de cette partie du Quercy est d'avoir une grande étendue de terrains calcaires ne filtrant pas du tout les eaux.

Celle-ci s'infiltrant rapidement, ressortent à des résurgences presque toutes captées pour l'alimentation en eau potable. Sur les terrains « non cause » du Limargue, les eaux ruissellent vers de petits cours d'eau et vont se « perdre » en arrivant au contact du cause et « ressortir » à ces mêmes résurgences captées.

Au niveau du Parc Naturel Régional des Causses et du Quercy, les personnes en charge du service de l'assainissement sont plus particulièrement Monsieur Joël Tremoulet, pour les questions techniques, et Madame Nadège Leseurre, pour le suivi administratif.

## ASPECT ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

### Les démarches administratives à accomplir

Le **particulier** retire en Mairie les imprimés :

- La fiche descriptive de l'installation d'assainissement autonome
- Les fiches techniques (celles du Parc et celles du Schéma Communal d'Assainissement)

Dans le schéma communal d'Assainissement, une étude des sols permet d'aider les particuliers à définir la filière à installer.

Le **particulier** constitue un dossier comprenant :

- la fiche descriptive complétée
- le plan de masse mentionnant l'implantation des installations, puits...
- un plan d'accès (carte 25000° ou autre carte précise).

Le **particulier** remet le dossier complet en Mairie

Le secrétariat de la Commune vérifie la présence des pièces et transmet le dossier au Parc en y joignant une demande d'intervention.

Le service du Parc prend contact avec le particulier et se rend sur le terrain en demandant la présence, si cela est possible de l'entrepreneur et/ou du conducteur des travaux. Après discussion, un projet qui n'aurait pas respecté la réglementation peut être modifié.

Le service technique du Parc transmet un compte rendu technique (« avis sur le projet ») à la commune. Après signature du Maire de l'avis sur le projet, le compte rendu est adressé au

propriétaire, une copie au parc. La copie d'une partie du document reste à transmettre au service instructeur des permis de construire de la DDE avec l'avis du Maire.

Le Parc doit être informé des travaux par la personne qui réalise l'installation. Le technicien du Parc revient sur le terrain pour vérifier si ce qui a été convenu lors de la première visite a été réellement réalisé. Un compte rendu technique sur l'installation réalisée (« Avis sur la réalisation ») est transmis à la Commune.

Après signature du Maire, le document est envoyé pour information au propriétaire et au Parc naturel régional des Causses du Quercy.

Un avis de non-conformité de l'installation réalisée de traitement d'assainissement autonome peut être motif à bloquer l'avis d'achèvement des travaux.

## Le choix d'un assainissement autonome : information

### 1 - CHOISIR LE DISPOSITIF DE PRE TRAITEMENT

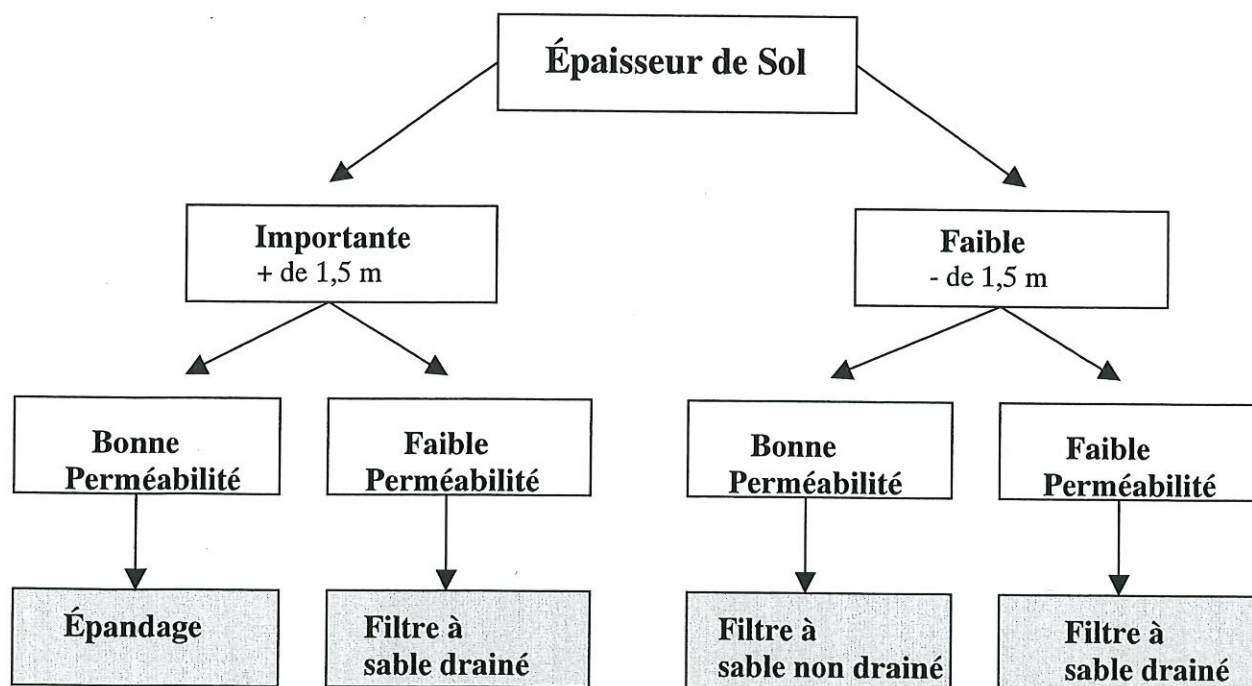
La fosse toutes eaux doit collecter l'ensemble des eaux usées domestiques (les eaux vannes, toilettes et les eaux ménagères) mais, en aucun cas les eaux pluviales ne doivent y être raccordées.

#### Les Dimensions :

- ☞ Pour une habitation, il faut installer une fosse toutes eaux de :
- ☞ Jusqu'à 3 chambres : 3m<sup>3</sup>
- ☞ et au delà : 1m<sup>3</sup> par chambre supplémentaire.

Attention : la fosse toutes eaux est un dispositif de pré traitement qui élimine à peine un tiers de la pollution reçue.

### 2 - CHOISIR LE DISPOSITIF DE TRAITEMENT



*Pour chacun de ces cas, épandage, filtre à sable drainé ou non drainé, des fiches techniques restent consultables en Mairie*

Dans le cas de présence d'eau dans le sol (nappe phréatique), les effluents ne seront pas « épurés » par un système enterré. La filière de traitement à choisir devra être un tertre d'infiltration (c'est un sol reconstitué au dessus du terrain naturel).

**Remarque :** une étude de zonage d'assainissement a été réalisée ; une carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome a été établi et pourra vous aider dans le choix du type de traitement (consultable en mairie).

### 3 - COMMENT POSITIONNER LE DISPOSITIF

- D'une manière générale, il est souhaitable que la cote de sortie des eaux usées de l'habitation soit la plus haute possible.
- La connaissance de ce niveau de sortie est à prendre en compte dans la conception du projet (si la sortie est trop basse par rapport au système de traitement, il y a nécessité d'installer un relevage par pompe).
- **Éloigner le dispositif traitement de 35 mètres minimum des éventuels puits ou sources.**
- Réfléchir aux possibilités d'implantation en fonction de la topographie (pente) à et de l'environnement proche (passage de véhicule, cavité souterraine).
- Ne pas trop éloigner la « fosse toutes eaux » de l'habitation (moins de 5 mètres si possible), par contre, le **dispositif de traitement doit être à plus de 5 mètres de l'habitation.**
- Respecter une distance de **3 mètres par rapport aux limites de propriété et aux arbres** (effet destructeur des racines).
- Positionner le dispositif (filtre, tranchée, ...) de façon à ce qu'il ne soit pas trop enterré ; il devra être recouvert de 20 à 30 centimètres de matériaux aérés (terre non argileuse, graviers)

#### Remarque

---

*Ces informations sont destinées à vous aider dans la réalisation d'un dispositif autonome afin d'établir un projet techniquement adapté.*

Une réglementation plus précise existe sur laquelle le Parc Naturel Régional des Causses et du Quercy se base pour effectuer les vérifications du projet et la conformité de la réalisation.

Les règles de réalisation des dispositifs (choix des matériaux et mise en place) sont définies dans les documents suivants :

☞ *Arrêté du 06 mai 1996 fixant les prescriptions techniques applicables au système d'assainissement non collectif*

☞ *Norme AFNOR DTU 64-1 d'août 1998 sur la mise en œuvre des dispositifs d'assainissement autonome.*

# Quelques nouvelles de notre brigade de Gendarmerie

Les nouveaux locaux de la brigade de gendarmerie sont opérationnels depuis le 1<sup>er</sup> juin 2002.

L'effectif est maintenu à six militaires.

Depuis plus d'un an, il y a eu quelques changements dans l'organisation du service. La compagnie de Figeac est désormais partagée en deux secteurs :

☞ Le secteur Nord comprenant les brigades de BRETENOUX, LATRONQUIERE, SAINT-CERE et SOUSCEYRAC ;

☞ Le secteur Sud comprenant les brigades de CAJARC, FIGEAC, LACAPELLE-MARIVAL et LIVERNON.

Par secteur, chaque nuit une brigade est d'astreinte, c'est-à-dire qu'une patrouille effectue un service nocturne. Une autre brigade est en réserve d'intervention. Par exemple, la brigade de Livernon assure l'intervention pendant la nuit et la brigade de Figeac est prête à intervenir avec un minimum de deux militaires.

Ce système a été imposé afin que le personnel puisse bénéficier de soirées libres et ne plus être, comme par le passé, d'astreinte 24h/24h, 5 jours sur 7.

La journée, chaque unité travaille sur son canton. La sectorisation se met en place chaque soir à partir de 18 heures. Néanmoins, la journée, la sectorisation peut s'appliquer en cas de manque d'effectif dans une unité ou pour résoudre une affaire nécessitant un nombre important de militaires (disparition de personnes, affaire criminelle...).

**RAPPEL :** *Comme par le passé, le soir, à partir de 18 heures, tous les appels vers une gendarmerie sont déviés à CAHORS au centre opérationnel. Il faut attendre un petit moment pour avoir votre correspondant car, au début de l'appel, vous avez un enregistrement (ici la gendarmerie de .... Ne quittez pas nous allons traiter votre appel...). Le temps de réponse n'a pu être réduit pour des questions techniques, indépendantes de notre volonté.*

---

## QUELQUES RAPPELS DE SECURITE

• Lorsque vous partez en vacances, prévenez-nous, nous passerons à votre domicile lors de nos patrouilles nocturnes et diurnes.

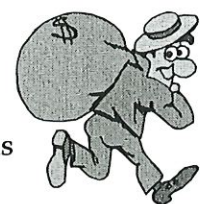
• Faites relever votre courrier par un voisin ou un parent afin de ne pas montrer votre absence.

• Ne faites pas rentrer n'importe qui à votre domicile quand vous ne les connaissez pas et en particulier, ceux qui cherchent à vous acheter du mobilier ancien.

• Relever discrètement les numéros d'immatriculation des véhicules suspects afin de nous les communiquer. Cela pourra nous être utile en cas de vol dans votre secteur.

• Concernant vos véhicules automobiles, ce ne sont pas des coffres forts !!! Ne laissez aucun papier à l'intérieur, ni chéquier, ni carte bleue. Dites-le à vos enfants qui sortent dans les fêtes ou en discothèques.

• Si vous avez des questions sur la nouvelle organisation de la gendarmerie, n'hésitez pas à venir nous voir. Nous sommes à votre service.



L'Adjudant JEANNOUTOT Robert  
Cdt la brigade de LIVERNON.

# Vie Associative Livernonnaise

## L' A.D.M.R.

2002 a été une année difficile pour l'association locale A.D.M.R. du canton de Livernon qui a vu le nombre d'heures d'intervention en prestataire doubler du fait de l'installation de l'A.P.A. (Allocation Personnalisée à l'Autonomie). Ceci a entraîné des difficultés de recrutement, soit 8 aides ménagères. Nous employons actuellement 35 personnes pour 11 098 heures dont 6 882 heures en A.P.A., ce qui devient lourd à gérer.



On pourrait se réjouir de cette progression qui a permis une création d'emplois et des aides supplémentaires mais, elle entraîne des difficultés financières pour l'association dues au tarif trop bas fixé par le Conseil Général qui ne tient pas compte des kilomètres parcourus par les aides ménagères. Notre canton est particulièrement pénalisé compte tenu de son étendue et de la dispersion de l'habitat entre le Causse et la Vallée (55 136 kms parcourus en 2002 à 0.29€/km). Nous nous employons activement à résoudre ce problème, notamment en remaniant les plannings, ce que nous tentons de faire en essayant de respecter les personnes : les considérations humaines se heurtent souvent à la rentabilité !

Nous espérons que l'A.D.M.R. continuera à permettre le maintien à domicile des personnes qui le souhaitent dans les meilleures conditions.

Malgré ses difficultés, le bureau de l'A.D.M.R. souhaite que l'année 2003 se déroule bien. Meilleurs vœux.

Mireille VIODE

## Bibliothèque

Fin 2002 un généreux donateur nous ayant légué un stock assez imposant de livres nous avons pu rajeunir nos rayonnages.

Monique SOL et Yolande HEREIL espèrent que ces nouveaux ouvrages inciteront les lecteurs à reprendre le chemin de la bibliothèque un peu délaissée ce trimestre dernier par les jeunes mamans et les instituteurs. Comme toujours elles sont présentes le jeudi de 15 heures à 18 heures pour vous aider dans votre choix mais aussi pour prendre les commandes du Bibliobus qui passe tous les 3 mois environ.

Nous comptons beaucoup sur la venue des petits et aussi des plus grands pour essayer de leur communiquer le goût de la lecture... La lecture n'est-elle pas le premier maillon de la culture ?

A tous, bonne année, bonne santé et agréable évasion dans les livres.

La bibliothèque,

## Aéroclub de Figeac-Livernon

L'aéroclub de Figeac-Livernon a connu, cette année encore, des journées de pluie sur la période qui normalement est la plus profitable.

En effet, la météo des mois de juillet et d'août a fait chuter le nombre d'heures de vol et d'instruction au pilotage.

Malgré cela, nous comptabilisons de nouvelles têtes dans les rangs des élèves pilotes, ce qui nous laisse présager un bon avenir pour notre petite structure qui doit



désormais gérer, en plus de l'école de pilotage, la distribution de l'essence sur la plate-forme. Tout cela est mené à bien grâce au dévouement des dirigeants bénévoles.

L'année 2002 a été l'occasion de diverses manifestations sur l'aérodrome avec :

☞ Tout d'abord, fin juin, l'organisation d'une manche du Championnat de France de Voltige clôturée par un sympathique méchoui ;

☞ Ensuite, la traditionnelle journée « portes ouvertes » où, comme à chaque fois, les membres de l'aéroclub se font un plaisir de faire partager leur passion auprès de nombreux visiteurs ;

☞ Enfin, le premier week-end de décembre, l'aéroclub et le Comité d'Entreprise Ratier, ont organisé 2 journées de baptêmes de l'air au profit du Téléthon.

En espérant que l'année 2003 soit plus ensoleillée pour nous permettre de voler, nous vous attendons avec grand plaisir pour vous faire découvrir le ciel Livernonais.

Le bureau de l'aéroclub de Figeac Livernon et ses membres vous adressent leurs vœux pour cette nouvelle année.

Aéronautiquement votre  
Le bureau

### Les Sapeurs-Pompiers



Les Sapeurs Pompiers de Livernon vous souhaitent une bonne et heureuse année 2003.

L'année 2003 devrait être, selon le gouvernement, l'année du volontariat car nous nous trouvons confrontés au problème du recrutement, deux départs du Centre de Secours de Livernon et aucune recrue. Paradoxalement, le nombre d'intervention est en augmentation, la déviation va s'ouvrir et la population, sur notre canton s'accroît également.

Nous remercions Monsieur le Maire de Livernon et son conseil municipal de leur soutien pour trouver des solutions car ils savent combien il est important de garder un service public basé sur le volontariat, même dans nos petites communes éloignées des grands centres.

Une section de Jeunes Sapeurs Pompiers de Gramat vient d'ouvrir ses portes à tous nos jeunes de 14 ans et plus car nous pensons que l'avenir ce sont nos jeunes, nous les attendons avec impatience.

Durant l'année nous organisons des sessions de formation aux premiers secours. Vous pouvez nous contacter au 05.65.40.45.63.

Nos interventions pour l'année 2002 se résument en :

- ☞ 20 accidents de circulation,
- ☞ 33 urgences à domicile,
- ☞ 14 feux : broussailles, maisons, bâtiments,
- ☞ 17 destructions d'insectes,

Le chef de Centre



### MusiCausse & Campagn'Art

L'Association est née en 1995 d'une poignée de passionnés, tant par la musique, le cirque, le théâtre et l'animation de spectacles vivants.

Des rencontres-échanges entre artistes sont alors organisées, il en ressortira le besoin de créer un service de gestion administrative d'intermittents. A ce jour, ce service fonctionne bien et reçoit de nombreuses demandes, soulignant ainsi un besoin réel. En 2002 plus de 90 artistes utilisent ce service régulièrement.

En 1996, un chapiteau de cirque est acheté, nous permettant la diffusion et la réalisation d'évènements culturels.

Rapidement, une équipe polyvalente et dynamique se met en place et propose ses compétences dans les domaines suivants : régies, décors, performances, installations de structures originales (Bars, loges, stands, scène, plancher)

Depuis 8 ans, grâce à ces structures et à l'engagement d'adhérents, tous bénévoles, l'association Musicausse et Campagn'art réalise donc son but : le développement et la promotion du spectacle vivant en milieu rural, malgré l'absence de subvention.

En 2002 nous avons réalisé 18 prestations ou partenariats.

Chaque année, une nuit du spectacle vivant est organisée, « La Flash Night », seul évènement du mois de septembre en plein air sur un site aménagé de chapiteaux, bars délires, performances tous azimuts, dans une ambiance conviviale.

En 2002 plus de 1.000 personnes ont assisté à cet évènement.



Cette année la 10<sup>ème</sup> édition se déroulera les 5 et 6 septembre 2003. Une bonne occasion de découvrir l'état d'esprit de cette Association.

Yves Balbin.

### **La Section PG-CATM du canton de LIVERNON**

Organisation de l'année 2002 chez les Anciens Combattants du canton de Livernon :

- Le 27 janvier à 10 heures : Assemblée Générale à Livernon, une soixantaine de présents,
- Dix réunions du bureau au cours de l'année,
- Le 03 mars : congrès cantonal à Reyrevignes où une centaine de convives se sont déplacés,
- Le 28 avril : Congrès Départemental à Nayrac, participation d'une vingtaine d'adhérents,
- Au petit matin du 25 mai : voyage en Dordogne, 48 personnes,
- Le 16 octobre : cérémonie du souvenir à Paris à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, 28 adhérents du canton avec leurs drapeaux
- Deux concours de belote en cours d'année.
- Le quine traditionnel du mois de décembre.

Notre effectif se maintient malgré quelques décès.

Merci à la municipalité pour leur geste de gratuité.

Le Bureau AC PG-CATM du canton

### **Les Animations Livernonaises « Lo Peyro Lebado »**

Des changements sont intervenus dans notre Association.

Lors de l'Assemblée Extraordinaire du 06 mai 2002, l'Association a changé d'appellation et se nomme désormais Les Animations Livernonaises « Lo Peyro Lebado » et non plus Syndicat d'Initiative. Nous conservons l'organisation des mêmes festivités au sein du village, à savoir la Poule Farcie, le Feu de la Saint Jean, le Salon des Causses, le Marché Fermier, le Repas du Marché Fermier, la Brocante et toute la partie tourisme est dorénavant la responsabilité de l'Office du Tourisme Intercommunal dont le siège est situé sur la commune d'Assier.



Ce jour là un bureau a été constitué, il se compose comme suit :

merveilleuse cristallerie sans oublier la dégustation de vins, de kougelofh et la plantureuse et délicieuse choucroute.

- 8 octobre - Clairvaux : Le musée du Rouergue
- 19 novembre - Almont les Junies : le Traditionnel stockfisch
- 24 novembre - Quine annuel qui remporta un vif succès. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes, particuliers et commerçants qui, par leur générosité contribuent à la réussite de ce quine.

Cette année 3 couples de Grèzes, adhérents au club ont été à l'honneur. En effet, nous avons eu le plaisir de fêter les 50 ans de mariage de :

- M. et Mme François JONQUIERES
- M. et Mme Maurice LARRIGALDIE
- M. et Mme RAFFY

Nous leur souhaitons encore autant d'années de bonheur.



Oui, nous avons eu une année bien remplie et nous tenons à remercier tous les adhérents qui par leur présence lors des goûters, sorties, vacances, contribuent à la réussite et au dynamisme de ce club.

Malheureusement tout n'est pas joie et nous regrettons le décès de M. Marcel DECAUDIN et de M. Léon PRADAYROL Que ces familles soient assurées de notre sympathie.

Notre Assemblée Générale se tiendra à Livernon le mardi 4 mars 2003, toutes les personnes désireuses de nous rejoindre sont invitées à participer à cette réunion. Le bureau doit être renouvelé et vous pouvez, dès maintenant, adresser vos candidatures pour la place de Président, Trésorier ou Secrétaire.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année, qu'elle vous apporte beaucoup de bonheur et tous nos vœux de prompt rétablissement à nos malades.

**Le Bureau**

### Comité des Fêtes

Les membres de l'association « Ceux de la Pierre Martine » tiennent à remercier la population livernonnaise pour leur participation aux diverses animations proposées tout au long de l'année et pour leur générosité.

Les membres du bureau remercient également toutes les personnes qui se sont investies bénévolement au sein de l'association.

Nous tenons aussi à nous excuser pour les nuisances sonores occasionnées par les diverses manifestations, et tout particulièrement, lors de la soirée du jeudi au vendredi 16 août. Néanmoins, si de telles nuisances devaient, dans le futur, se reproduire, sachez qu'à la buvette se trouve chaque soir, et ce dès 22 heures, un responsable qui a autorité pour que le son soit acceptable.

Pour en finir sur ce sujet, nous sommes prêts à continuer à animer et faire vivre le village au prix de quelques nuisances. Ne vaut-il pas mieux les supporter quelques jours voire quelques heures plutôt que de voir mourir le village ?

A ce jour, le programme 2003 n'a pu être défini : que de bonnes surprises en perspective !!!

Enfin, nous vous souhaitons de passer une bonne et excellente année 2003.

**Le bureau**



## Quercy Foot 92

Cette saison le Quercy Foot a renouvelé son bureau. La Présidence du Club a été confiée à André Masbou. L'entraînement des seniors est assuré par Patrick Vabre et Jean-Christophe Bourré.

L'engouement pour le football est toujours d'actualité chez les jeunes puisque le Quercy Foot est le troisième club du Lot avec toujours 16 équipes dont 13 équipes de jeunes. Par contre, il est toujours aussi difficile de trouver des bénévoles pour encadrer toute cette jeunesse sur les terrains de foot et assurer les divers déplacements.

Les résultats, plutôt positifs dans l'ensemble, réussissent tout de même à dynamiser ce gros club qu'est le Quercy Foot.

Bonne année à tous.

Le Bureau

## Tennis Club

La fréquentation du court de tennis est encore en baisse pour cette saison 2001 - 2002. 16 cartes vendues (4 adultes, 10 jeunes et 2 enfants) et 40 tickets horaires. Pour mémoire, 23 cartes vendues en 2001 et 27 en 2000.

Pourquoi cette désaffection pour ce sport, surtout parmi les adultes ? Comment y remédier au niveau de la commune ?

Des suggestions seront les bienvenues.

Formulons des vœux de meilleure santé et vitalité pour le Club et pour tous Bonne et Heureuse Année 2003.

Mireille Neveux

## Cinéma Itinérant

Le cinéma itinérant Ciné-Lot se porte bien. Cinq films ont été projetés en 2002 dans la salle des fêtes de Livernon, équipée maintenant d'un écran fixe : « Tanguy », « le peuple migrateur », « 8 femmes », « l'auberge espagnole » et « être et avoir ».

Le nombre d'entrées a varié de trente à soixante, selon les films.

Nous espérons continuer à vous satisfaire et à vous voir toujours plus nombreux aux séances.

Bonne année 2003 à tous et toutes.

## Le don du sang

Le 16 juillet 2002 dans notre commune, le camion de prélèvement, sur son nouveau point de stationnement devant l'école, récolta 14 dons.

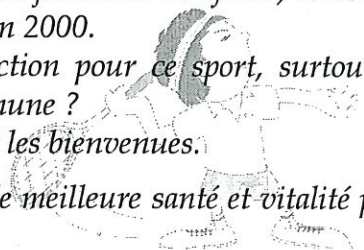
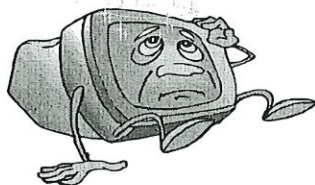
Le centre de transfusion sanguine remercie tous les donneurs jeunes et moins jeunes qui continuent de renouveler leur geste régulièrement.

Il faut également féliciter les nouveaux qui ont su surmonter leur appréhension afin d'accomplir ce geste bénévole qui peut sauver.

La mairie de Livernon fût également remerciée pour avoir prêté les locaux et fourni la collation pour les donneurs. Les représentantes de la croix rouge se sont dévouées à la préparation des sandwiches.

En souhaitant nous retrouver encore plus nombreux en 2003. Merci à tous et bonne année.

Le correspondant du centre de transfusion sanguine - Serge MASBOU



## **Association des Parents d'élèves de l'École de Livernon**

*Cette année nous avons mis le premier pied dans l'école maternelle, tant attendu, avec l'arrivée de la grande section et de la moyenne section.*

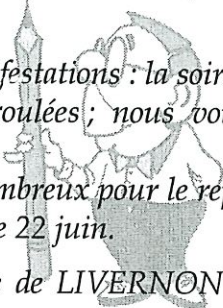
*Pour la prochaine rentrée, nous avons les effectifs pour l'ouverture d'un poste en maternelle.*

*La mairie a déjà mis à disposition un demi-poste d'aide maternelle, en espérant que l'Académie tiendra ses promesses.*

*Nous avons déjà eu deux manifestations : la soirée crêpes le 18 octobre et le quine le 14 décembre, qui se sont très bien déroulées ; nous vous remercions d'y avoir participé si nombreux.*

*Nous vous attendons aussi nombreux pour le repas des écoles le 08 février, le spectacle des enfants le 28 mars et la kermesse le 22 juin.*

*Les parents d'élèves de l'école de LIVERNON sont heureux de vous souhaiter une bonne année 2003.*



## **Amicale des Sapeurs-Pompiers**

*Notre petite association se porte bien. Il ne manque que des personnes intéressées, car les effectifs sont en baisse.*

*Toutes personnes désirant se renseigner peuvent s'adresser à Mr LAFAGE Eric ou téléphoner au 05.65.40.45.89.*

*Les sapeurs pompiers vous remercient de l'accueil que vous leur avez témoigné à l'occasion du passage des calendriers et vous souhaitent une bonne année 2003.*

## **Secouristes**



*L'Association des Secouristes de Livernon a une activité grandissante au fur et à mesure que les années passent. Depuis quelques années, un noyau de bénévoles se soude et se motive pour garder cette association dont le but principal est la promotion des gestes de premiers secours, la prévention des accidents domestiques, ainsi que d'assurer les gestes de premiers secours au cours de manifestations sportives, culturelles, musicales et autres...*

*En effet, cette année 18 postes de secours ont été tenus par les secouristes dans le secteur Livernon Figeac.*

*Actuellement nous travaillons aussi avec l'association de Labastide-Murat car nous n'avons qu'une personne faisant partie du corps médical et si l'on respecte la légalité, le corps médical est demandé à chaque manifestation.*

*Pour confirmer leurs compétences un groupe de 9 secouristes, faisant parti de l'association de Livernon, est en train de suivre une formation de secours en équipe (CFAPSE) pendant huit samedis à la mairie de Livernon. Au total une formation de 56 heures et un examen au bout... Bravo pour leur dévouement et leur courage.*

*Bonne année 2003 à tous et à très bientôt aux recyclages qui ne sont que la remise à niveau des gestes de premiers secours à effectuer lors d'un accident même minime.*

**Le Bureau**

## Actions Locales Associatives

Actions Locales Associatives n'est pas tout à fait une association comme les autres. Bien qu'elle soit une association loi de 1901, elle compte parmi ses adhérents des associations et des collectivités : il n'y a pas d'adhésions individuelles.

Cette année 2002, 42 associations ainsi que les 17 communes du canton sont parties prenantes.

Elle organise tous les ans une journée dite humanitaire. Après Assier en 1998, Issepts en 1999, Livernon en 2000, Reyrevignes en 2001, Saint-Simon en 2002, c'est à Corn que se déroulera la journée humanitaire 2003, le samedi 14 juin.

Depuis son apparition, cette journée a un succès croissant. Nous espérons tous que cela va continuer.

L'association a pour but de venir en aide aux familles, aux personnes qui ont certains problèmes, sur le canton de Livernon.

Nous intervenons sur appel de l'assistante sociale responsable du canton, des Maires.

Une commission, comprenant 7 membres, se réunit à la demande du président pour décider de la somme à allouer, en une ou plusieurs fois suivant le cas. L'association ne donne pas d'argent, elle règle des factures, fait des bons de nourriture sans alcool.

En 2002, la commission s'est réunie 9 fois, elle a acheté ou réglé pour 3 052,60 Euros de factures en 21 interventions, soit 20 023,74 Francs.

Je renouvelle, au nom du bureau mes remerciements et mes encouragements, aux bénévoles, à nos partenaires et aux maires pour leurs aides

Encore MERCI et rendez-vous le 14 juin 2003 à CORN

**Le Président, Maurice CAYROL.**

## Ensemble pour la forme, Section De G.V de Livernon Affiliée à la F.F.E.P.G.V.

La section propose des séances de Gymnastique Volontaire Adultes :

- ☞ Lundi de 20h15 à 21h15 à LIVERNON (salle des fêtes)
- ☞ Jeudi de 10h15 à 11h15 à ASSIER (salle des fêtes)
- ☞ Jeudi de 20h15 à 21h15 à ASSIER (salle des fêtes)

Des séances de Gymnastique Volontaire Enfants :

- ☞ Mercredi de 14h30 à 16h dans les locaux des écoles d'ASSIER.

Le Bureau a été élu au cours de l'Assemblée Générale le 1<sup>er</sup> juillet 2002 à Livernon pour la saison 2002/2003.

### Composition du Bureau :

<b>Président</b>	Claude Tombois (Cambes)
<b>Vice-Présidentes</b>	Annie Barranco (Flaujac- Gare) Blanche Bessodes (Assier) Roselyne Herkens (Espédaillac) Mireille Neveux (Livernon) Josiane Bailly (Reyrevignes)
<b>Trésorière</b>	Christine Low (Livernon)
<b>Vice-Trésorière</b>	Béatrice Bologna (Durbans)
<b>Secrétaire</b>	Françoise Hug (Assier)
<b>Vice-Secrétaire</b>	Nadia Sbaï (Espédaillac)
<b>Relation École/Gym</b>	Laure Piaud (Assier)



**Relation Dépêche/Gym** France Montal (Sonac) pour Assier  
Mireille Neveux (Livernon) pour Livernon  
**Responsable cours enfants** Marilyn Tombois (Cambes)  
**Animatrice** Valérie Nastorg (Figeac) -> Enfants  
Marilyn Tombois -> Enfants, 3<sup>ème</sup> âges, adultes.

↪ Janvier 2002, la section a tiré les rois dans les trois séances de gym proposées.  
↪ 10 mars 2002 : grande journée. Rendez-vous devant le château d'Assier pour une randonnée pédestre, le tirage de la tombola et pour finir un goûter avec des gâteaux offerts par les licenciés.

↪ 13 avril 2002, présentation du Livre Blanc, lieu de rencontre à Figeac.  
↪ Outre ces temps forts, la section a participé à la journée Sport-Santé le 1<sup>er</sup> Mai 2002 à Cressensac et à la journée Humanitaire le 15 juin 2002 à Saint-Simon.

↪ Les 28, 29, 30 et 31 juin 2002, 2 licenciés et l'animatrice ont participé aux Jeux Européens Sport Santé à Paris.

↪ Le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2002 : journée de secteur à Assier : rencontre parents, enfants. Le matin, randonnée pédestre pour les parents et activité de jeux et de gym pour les enfants. Le midi, repas pris en commun. L'après-midi, une diététicienne a parlé, la salle était garnie de posters et pour finir la journée, un goûter a été servi.

En projet pour la saison 2002/2003, le tirage de la galette des rois pris en commun avec les 3 séances, randonnée pédestre, la vente et le tirage de la tombola le dimanche 16 mars à Espédaillac.

### ***Vive l'atelier de danse !***

Dans le cadre des activités du foyer rural de Saint-Simon, l'atelier de danse traditionnelle a repris ses activités début octobre dans la salle des fêtes de Livernon, aimablement mise à disposition par la municipalité que nous remercions vivement. Son activité s'est maintenue durant toute la saison 2002 et c'est avec plaisir que plusieurs participants se sont retrouvés pour une nouvelle année de travail et de plaisir partagé. Ils mettent leur première expérience et leur enthousiasme au service des nouveaux arrivants venus se joindre aux anciens. Ainsi, c'est vingt-cinq personnes environ qui se rencontrent tous les quinze jours le mardi soir à 20h30, toujours dans la convivialité et la décontraction. Juliane continue à mettre bénévolement son savoir à la disposition de l'atelier, nous l'en remercions : bientôt polkas, scottishs, bourrées et danses collectives n'auront plus de secret pour les passionnés. Comme l'année passée, un gâteau confectionné par quelque volontaire, et une boisson, (je vous rassure sans alcool !), viennent clôturer agréablement la séance ; c'est le moyen de récupérer les calories perdues ! et de bavarder un moment !

Croyez-moi, LA DANSE TRADITIONNELLE EST UN VERITABLE BIENFAIT TANT POUR LE CORPS QUE POUR L'ESPRIT ET LE MORAL.

# Le courrier des lecteurs

---

## *Le couvent des Mourliés*

Il faut revenir plusieurs siècles en arrière et s'imaginer l'état des lieux.

Remarque générale : rien n'est plus bavard qu'un nom de lieu. Les noms de lieux sont rarement innocents. Ils portent la marque parfois tragique des accidents de l'histoire.

En ce qui nous concerne, il faut se rapporter à ce qu'était la vie à cette époque. Absence de voies de communication, la propriété très morcelée, les bonnes terres appartenant au seigneur qui prélevait la dîme sur les terres des petits paysans.

Pour avoir une idée de morcellement des terres, je rappelle seulement que les manses sont terres cultivées par les vilains et que 10 hectares étaient réparties en quatre manses (origine du nom de Damance).

Un grand mouvement démographique existe du VI<sup>ème</sup> au XII<sup>ème</sup> siècle. Quand la population rurale devient excédentaire et le maître plus exigeant en droit féodal, force est aux vilains de quitter le terroir ou d'envoyer les fils défricher les terres des moines, conquérir de nouveaux espaces pour la culture.

Le mouvement monastique ne connaît pas de répit. Il va se poursuivre avec des hauts et des bas jusqu'au XIII<sup>ème</sup> siècle où les moines défricheurs s'attaquent aux déserts français pour y fonder des villes de colonat. Un mouvement de cette ampleur ne pouvait manquer de laisser des traces nombreuses dans les noms de lieux.

On compte par dizaines les Moustiers, Moutier et Monestier qui sont des lieux d'implantation de couvents.

Quelle a été l'évolution et la raison de Moutier en Mourliés ? J'ignore. Patois occitan ou autre influence ?

Ce lieu-dit est nettement délimité, de forme grossièrement triangulaire. D'une part, la voie de communication Figeac-Livernon en limite un côté, puis chemin d'exploitation d'autre part de la route de Reyrevignes au domaine de la Terre. Le troisième côté du triangle part de Bresquejols à la propriété Lafon du Lac au chemin de la Terre.

A observer la disposition exceptionnelle des surfaces égales en superficie et leur orientation. Deux parcelles sont de plus grande surface et devaient constituer le centre de l'exploitation.

Une question se pose : Pourquoi là ? La route qui devait être un chemin à l'époque, était fréquentée par les transports de l'eau de Fons à Espédaillac avec auberge à Bresquejols.

Un précédent propriétaire m'avait dit avoir trouvé des traces qui l'intriguait. Il ne me les a pas montrées ; d'ailleurs, à l'époque, je ne m'occupais pas de toponymie.

J'ajoute qu'au sommet du triangle vers Livernon, se trouve un lieu qui s'appelle le « Cap de la Bouygue » qui, en langage actuel donne : la fin du défrichement ; ce qui indique donc la présence des moines défricheurs et la limite de leur travail.

Note : La règle de Saint-Benoit insiste sur le travail manuel en particulier celui des champs. Si les moines vivent du travail de leurs mains comme nos pères et les Apôtres, alors ils sont véritablement moines.

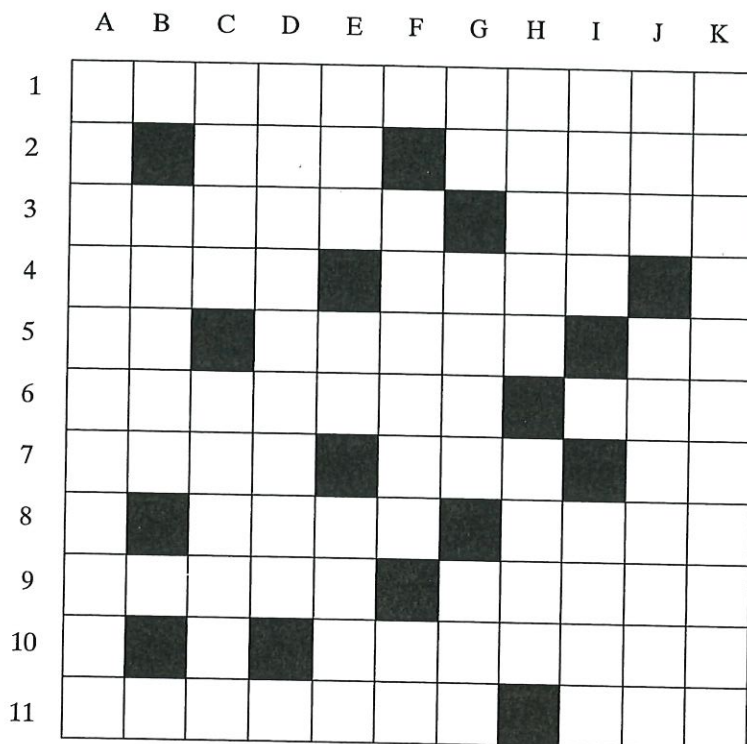
Travail des moines : six heures en été.

En 1335, il y a 222 agglomérations à couvent mendiants dont Figeac. Les franciscains veulent renverser le mouvement en établissant des couvents dans les forêts.

Je pense que c'est dans cette période là qu'a été réalisé le couvent des Mourliés dont le nom est resté dans la toponymie.

Jean MAGNE

# A VOS STYLOS !



1. On y croise des uniformes à Livernon.
2. Prénom en désordre – Il peut se poser à Livernon s’il n’est pas trop gros.
3. A Livernon elle est ouverte 5 jours sur 7 – Longues périodes.
4. On peut la jouer ou la payer – Recouvre d’eau.
5. Fait prendre l’air (phonétique) – Comme l’Etat à la mairie - Dans la gamme.
6. Celle de Livernon mange nos saletés – Drôlerie cinématographique.
7. L’amie préférée des enfants, dit-on – Notre département en désordre – Route ne passant pas à Livernon.
8. Les pages de ce bulletin l’ont été si vous faites ces mots-croisés – Ce n’est pas ce que l’on sert à la cantine de Livernon.
9. Fois quatre égal un – Ce n’est pas l’air que l’on respire à Livernon.
10. Les brocanteurs le font avec leurs marchandises chaque été à Livernon sur le foirail.
11. Grands ravissements – Adjectif possessif.

- A. Volontaire ou non, c’est bon pour la forme.
- B. Artère.
- C. Tous les chats y sont gris - Les Livernonais en sont pleins.
- D. L’école de Livernon a le sien.
- E. A fait une action – 2 romain – Généralement ensoleillés à Livernon.
- F. Sont pris à l’aérodrome de Livernon – Règle en forme d’équerre.
- G. Adjectif possessif – Frotté d’huile – Mot très usité dans les noms de lieux-dits livernonais.
- H. Les pompiers le sont nuit et jour (en ...) – Opposé à l’écrit.
- I. Le propre de l’homme donc du Livernonais – Mesures de surface.
- J. Voyelles – Pierre de Livernon.
- K. L’école de Livernon en compte trois cette année en plus du D vertical.